



Rapport d'activités 2025

Table des matières

LE TERRITOIRE BAZOIS LOIRE MORVAN	6
EN RESUME	7
LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	8
Les compétences obligatoires.....	8
Les compétences supplémentaires soumis à l'intérêt communautaire	8
Les autres compétences supplémentaires	9
LES INSTANCES	10
Le Conseil Communautaire.....	10
Le Bureau Communautaire	11
Délégations des attributions du Conseil communautaire au Bureau communautaire	13
Les Commissions	14
La Conférence des maires	16
Nos adhésions	17
L'ORGANISATION GEOGRAPHIQUE	18
L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....	19
MESURES DE PREVENTION.....	25
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et PAPRI Pact	25
Sensibilisation et interventions sur le terrain	25
FINANCES	26
Comptes financiers uniques 2025	26
Fiscalité	28
JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE.....	30
Activité juridique.....	30
Activité commande publique	30
PROJET DE TERRITOIRE.....	33
Un territoire durable pour maintenir et attirer de nouveaux habitants	33
Le Département de la Nièvre investit dans les projets de notre territoire	33
TRANSITION ECOLOGIQUE	35
HABITAT	37
Une nouvelle édition de la maison de l'habitat itinérante !	37
Contractualisation du Pacte territorial – France Rénov'	38
PETITES VILLES DE DEMAIN.....	40
Projets - Cercy-la-Tour.....	40
Projets - Chatillon-en-Bazois.....	40
Projets – Luzy	41
Projets - Moulins-Engilbert.....	41



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	43
Accompagnement et soutien des entreprises	43
La Maison du Bazois	44
Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt intercommunal	45
Partenariats économiques	46
Le centre de télétravail de Moulins-Engilbert	47
Quand la marche ouvre la voie de l'emploi	47
Ecole de Production du Morvan - 58	48
AGRICULTURE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	49
Le Projet Alimentaire Territorial	49
Aide à l'immobilier agricole	49
Subventions agricoles	50
La CCBLM, un terrain d'études	50
ATTRACTIVITÉ	52
La continuité de la politique d'accueil de nouveaux habitants	52
La diffusion des vidéos #blmicionpeut	52
L'organisation des forums locaux de l'orientation, de la formation et des métiers à destination des collégiens et de leur famille	52
NUMERIQUE	54
Les ateliers numériques plus diversifiés et plus spécialisés pour la montée en compétence de tous	54
La coorganisation d'événements d'information et de sensibilisation sur des thématiques ciblées	54
La participation aux événements organisés par les partenaires	55
Le suivi de l'accès à une connexion internet sur l'ensemble du territoire	55
TOURISME	56
Nouvelle version du magazine de destination	56
Nouveau plan touristique : Cercy-la-Tour	56
Mise en valeur du patrimoine de Saint-Honoré-les-Bains	56
Labellisation « Accueil Vélo » du BIT de Luzy	57
Boutique : formalisation de la stratégie	57
Fréquentation 2025	58
Sorties	59
Communication digitale	59
Taxe de séjour	59
CULTURE	61
Les projets CLEA Année 2025 à destination des élémentaires	61
Micro-Folie BLM 2025	63



Partenariat avec La Maison : Toujours plus de proximité pour la culture !	64
Cinéma en plein air	64
Art en gare 2025 : des gares plus jeunes et joyeuses	64
Subvention aux associations culturelles en 2025	65
ACTION SOCIALE	67
Enfance-jeunesse et maisons france services	67
Bâtiment des centres sociaux	69
Autres financements	70
MOBILITE	71
Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes.	71
Tous en Gare pour inventer la gare de demain ! !	71
Autopartage : vers un nouveau service de mobilité sur le territoire	72
SANTÉ	74
Les Maisons de santé du territoire	74
Extension de la maison de santé de Moulins-Engilbert	75
Agrandissement de la Maison de santé de Luzy	76
Démographie médicale	77
URBANISME	78
Avancée pour l'élaboration du PLUi à 46 communes	78
Les documents d'urbanisme ayant évolué en 2025	79
VOIRIE	81
Travaux routiers	81
Ouvrages d'art	81
Entretien des accotements voirie (régie intercommunale)	81
DÉCHETS MÉNAGERS	82
Evolution des tonnages	82
Poursuite de la modernisation des déchetteries	82
Nouvelles responsabilités élargies des producteurs (REP)	83
ASSAINISSEMENT	84
Assainissement collectif	84
Assainissement non Collectif	85
LES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS	86
Entretien et maintenance	86
Travaux réalisés	86
LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	87
Digues de Loire	87
Gestion des milieux aquatiques	87



ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION	89
Bilan des agents accompagnés	89
Activités du service	89
COMMUNICATION	91
INFOS UTILES.....	93



LE TERRITOIRE BAZOIS LOIRE MORVAN



EN RESUME

Création le 1^{er} Janvier 2017



46 communes



4 Petites Villes de
demain

1 Village Avenir



15 265 Habitants



1 209 Km²



19 compétences

67 Elus Communautaires

- ✓ 1 Président
- ✓ 6 Vice-Présidents
- ✓ 4 Conseillers délégués
- ✓ 2 autres Membres du bureau



66 agents



LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Il n'y a pas eu de changement statutaire en 2025.

Les compétences obligatoires



1°) Aménagement de l'espace et documents d'urbanisme

2°) Actions de développement économique création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme,

3°) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

4°) Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs

5°) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

6°) Assainissement des eaux usées

Les compétences supplémentaires soumis à l'intérêt communautaire

1°) Protection et mise en valeur de l'environnement

2°) Politique du logement et du cadre de vie

Aides à l'amélioration de l'habitat, communication sur les dispositifs en matière d'habitat, appui technique en ingénierie pour les communes, définition de la stratégie habitat à l'échelle intercommunale

3°) Création, aménagement et entretien de la voirie

Bande de roulement, accotement (hors parkings, places et trottoirs) et ouvrages d'art

4°) Action Sociale d'intérêt communautaire

Politique en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles en partenariat avec les Centres sociaux (accueil de loisirs, multi-accueil, relais assistantes maternelles et ludothèques)

Aide à la mobilité

5°) Création et gestion de Maisons de services au public



Les autres compétences supplémentaires

1°) Actions culturelles :

Subventions des évènements culturels, mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique, spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle

2°) Insertion :

Gestion d'un service intercommunal d'insertion

3°) Sanitaire, médico-social et personnes âgées :

Aide à la recherche de nouveaux professionnels de santé, gestion des maisons de santé,
MARPA de Millay

4°) Tourisme :

Création, aménagement, promotion, entretien et balisage de circuits de randonnées, Schéma de développement touristique, aménagements touristiques retenus dans le cadre du Schéma et du Projet de territoire de la Communauté de communes.

5°) Réseaux et services locaux de communications électroniques

6°) Agriculture

Actions visant à favoriser le maintien et le développement d'une agriculture de qualité et à aider à l'installation et à la transmission des entreprises agricoles.

7°) Organisation de la mobilité

8°) Ecole de production labellisée par la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP)



LES INSTANCES

Le Conseil Communautaire

Composition

Le Conseil communautaire regroupe 67 conseillers communautaires selon la répartition suivante :

Communes	Nombre de sièges au conseil communautaire	Communes	Nombre de sièges au conseil communautaire
Achun	1	Montapas	1
Alluy	1	Montaron	1
Aunay-en-Bazois	1	Mont-et-Marré	1
Avrée	1	Montigny-sur-Canne	1
Biches	1	Moulins-Engilbert	5
Brinay	1	Ougny	1
Cercy-la-Tour	7	Poil	1
Charrin	2	Préporché	1
Châtillon-en-Bazois	3	Remilly	1
Chiddes	1	Saint Gratien-Savigny	1
Chouigny	1	Saint Hilaire Fontaine	1
Dun-sur-Grandry	1	Saint Honoré-les-Bains	2
Flety	1	Saint Seine	1
Fours	2	Savigny Poil Fol	1
Isenay	1	Sémelay	1
La Nocle-Maulaix	1	Sermages	1
Lanty	1	Tamnay-en-Bazois	1
Larochemillay	1	Tazilly	1
Limanton	1	Ternant	1
Luzy	7	Thaix	1
Maux	1	Tintury	1
Millay	1	Vandenesse	1
Montambert	1	Villapourçon	1
		TOTAL	67

Les changements dans les membres du conseil communautaire en 2025 :

Janvier 2025 : Commune de Millay : Décès de M. Christian POUCHELET, maire et conseiller communautaire, remplacé par Mme Danièle NIVOT.



8 Conseils Communautaires



246 Délibérations



Le Bureau Communautaire

Composition

Le Bureau communautaire est composé des membres suivants :

- Président
- 6 Vice-Présidents
- 4 conseillers communautaires délégués
- 2 autres membres du bureau sans délégation

Président

Monsieur Serge CAILLOT,
Maire de Charrin

1er Vice-Président

Monsieur David BONGARD
(Maire de Fours) en charge
des Finances.

2ème Vice-Président

Madame Marie-Claire RANVIER
(Conseillère municipale de Moulins-
Engilbert), en charge du développement
économique et de l'attractivité.

3ème Vice-Président

Monsieur Didier BOURLON
(Maire de Saint Honoré-les-Bains),
en charge du Tourisme et des Chemins
de Randonnée.

4ème Vice-Président

Monsieur Michel MULOT
(Conseiller Municipal de Cercy-la-Tour),
en charge des Déchets Ménagers.

5ème Vice-Président

Monsieur Pierre TISSIER-MARLOT
(Maire de Brinay) en charge de la Voirie
et de l'Assainissement.

6ème Vice-Président

Monsieur Michel MARIE
(Maire de Châtillon-en-Bazois), en charge
des Travaux, des Bâtiments, l'Habitat, de
l'Urbanisme et Chantier d'Insertion.



Conseiller Communautaire délégué à la santé :

Monsieur Jean-Paul LAMBOURG, Conseiller municipal de Moulins-Engilbert

Conseiller Communautaire délégué à la Culture et à la Vie Associative :

Madame Annick BERTRAND, Maire de LANTY.

Conseiller Communautaire délégué à l'Action Sociale et Mobilité :

Monsieur Jean-Christophe SAVE, adjoint au Maire de Chatillon-en-Bazois.

Conseiller Communautaire délégué au numérique et à la Transition Ecologique :

Monsieur Antoine-Audoine MAGGIAR, Maire de Montigny-sur-Canne.

Autre membre du bureau :

Monsieur Serge DUCREUZOT, Maire de Moulins-Engilbert

Autre membre du bureau :

Madame Dominique STRIESKA, Maire de Sermages.

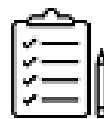


Délégations des attributions du Conseil communautaire au Bureau communautaire

- Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation et l'exécution de toutes conventions et actes authentiques dont les engagements financiers qu'elles comportent pour la CCBLM sont supérieurs à 5 000 € HT et inférieurs à 25 000 € HT, et lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget.
- Créer ou modifier les régies communautaires
- Prendre, lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget, toute décision concernant la préparation, la négociation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés suivants : marchés passés dont le montant est inférieur à 25 000 € HT ;
- Approuver et conclure tous avenants et décisions de poursuivre à tout marché quelle que soit sa forme de passation dans la mesure où celui-ci conduit à une évolution du marché initial de plus de 5% et sous réserve de l'avis formel de la Commission d'Appel d'Offres.
- Conclure et réviser le louage de choses et de biens immobiliers, en particulier les maisons de santé, les logements, et les biens commerciaux.
- Accepter au nom de la Communauté de communes les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Prendre toute décision, dans la limite des crédits votés au budget et pour les postes ouverts au tableau des effectifs, relative au recrutement et à la rémunération d'agents non titulaires prévus par l'article 3 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par l'article 40 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012.



14 bureaux Communautaires



145 Délibérations



Les Commissions

Les commissions obligatoires

- Commission appel d'offres
- Commission de délégation des services publics
- Commission accessibilité
- Commission locale d'évaluation des charges transférées
- Commission intercommunale des impôts directs
- Comité social territorial
- Conseil d'exploitation Office de tourisme

Les commissions thématiques

- Commission finances
- Commission ressources humaines
- Commission déchets ménagers
 - Sous-groupe de travail : déchetteries/agents
 - Sous-groupe de travail : collecte
 - Sous-groupe de travail : REOM
 - Sous-groupe de travail : réclamations
- Commission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations)
- Commission développement territorial
 - Sous-commission économie
 - Sous-commission agriculture
 - Sous-commission attractivité
 - Sous-commission numérique
- Commission chemins de randonnée et paysage
- Commission voirie - Assainissement
 - Sous-commission voirie
 - Sous-commission assainissement
- Commission urbanisme - habitat
- Commission bâtiments
- Commission chantier d'insertion
- Commission action sociale et mobilité
- Commission culture et vie associative
- Commission santé
- Groupe de travail sur la transition écologique

Les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.

La vie des commissions

COMMISSIONS 2025	Nombre de réunions
THEMATIQUES	
FINANCES	2
RESSOURCES HUMAINES	10
DECHETS MENAGERS	7
<i>SOUS COMMISSION RECLAMATIONS REOM</i>	3
GEMAPI	0
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	
<i>SOUS COMMISSION ECONOMIE</i>	4
<i>SOUS COMMISSION AGRICULTURE</i>	2
<i>SOUS COMMISSION HABITAT</i>	2
<i>SOUS COMMISSION ATTRACTIVITE</i>	2
<i>SOUS COMMISSION NUMERIQUE</i>	1
PAYSAGE ET CHEMINS DE RANDONNEES	1
CONSEIL D'EXPLOITATION	2
ACTION SOCIALE ET MOBILITE	1
CULTURE	2
SANTE	0
VOIRIE	3
ASSAINISSEMENT	2
URBANISME	3
BATIMENTS	1
INSERTION	2
OBLIGATOIRES	
APPEL D'OFFRES	10
DELEGATION DES SERVICES PUBLICS	0
ACCESSIBILITE	0
LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES	0
INTERCOMMUNALES DES IMPOTS DIRECTS	0
COMITE SOCIAL TERRITORIAL	6

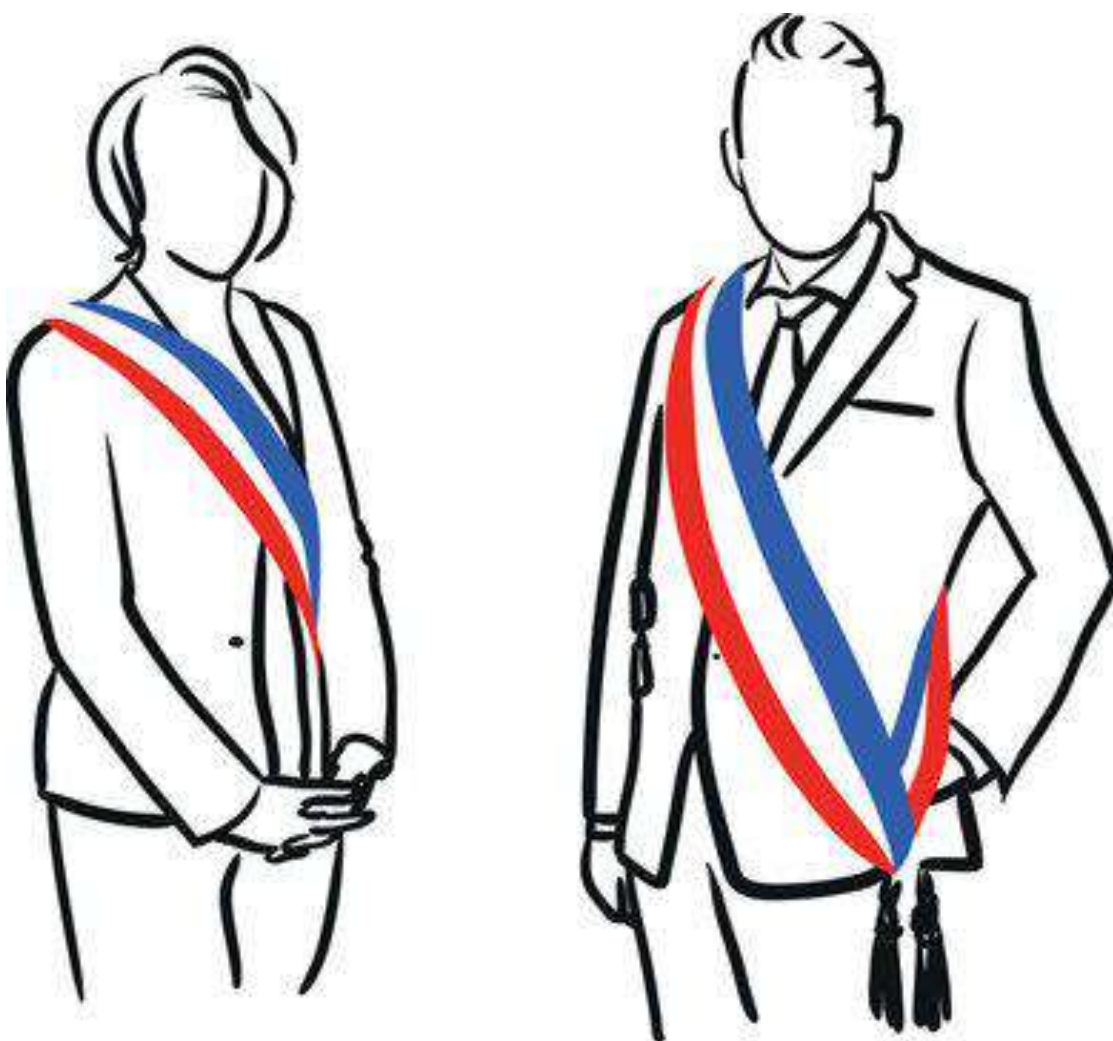


La Conférence des maires

Le Président peut procéder à la consultation des maires des Communes membres, soit à son initiative, soit sur la demande du tiers des communes, soit à la demande de l'Assemblée délibérante. Cette consultation est appelée « Conférence des Maires ».

La Conférence des Maires est une instance de concertation, de partage d'informations, et, le cas échéant, d'échanges sur les questions statutaires et d'organisation générale.

Il n'y a pas eu de réunion de la conférence des maires en 2025.



Nos adhésions

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan adhère aux organismes suivants :

- Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Nivernais Morvan
- Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan
- Syndicat mixte Nièvre Numérique
- Syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais
- Syndicat de Gestion des déchets du centre nivernais
- Etablissement public foncier
- GIP ARNIA
- La Fabrique emploi et territoires
- Nièvre attractive
- Nièvre Ingénierie
- SIEEEN
- Missions locales : Nivernais Morvan et Nevers Sud Nivernais
- Centres Sociaux : Bazois, Entre Loire et Morvan, Moulins-Engilbert et Luzy
- Loire itinérances
- ASCOMADE
- Radio FDL
- Initiative Nièvre

Nouvelle adhésion 2025 :

- Association des maires et présidents d'Intercommunalités de France
- Syndicat mixte d'animation et de développement touristique du Canal du Nivernais
- Etablissement public de Loire
- Comité des Œuvres Sociales de la Nièvre



L'ORGANISATION GEOGRAPHIQUE

Les agents de la Communauté de communes travaillent sur 13 sites répartis de la manière suivante :

Administration :

- Le siège social à Moulins-Engilbert
- Le site administratif à Cercy-la-Tour
- Le site administratif à Châtillon-en-Bazois
- Le site administratif à Luzy

Office de tourisme :

- Le siège administratif à Saint-Honoré-les-Bains
- Le bureau d'information touristique à Moulins-Engilbert
- Le bureau d'information touristique à Cercy-la-Tour
- Le bureau d'information touristique à Châtillon-en-Bazois
- Le bureau d'information touristique à Luzy

Déchets ménagers :

- Le service administratif des déchets ménagers à Saint-Honoré-les-Bains
- La déchetterie à Cercy-la-Tour
- La déchetterie à Préporché
- La déchetterie à Luzy

A noter que les habitants des communes du Bazois ont accès à la déchetterie de Rouy gérée par le SGDCN.



LA CARTE DES SITES BAZOIS LOIRE MORVAN



Déchetteries Bazois Loire Morvan



Office de Tourisme Rives du Morvan



Sites administratifs Bazois Loire Morvan

STRATIVE



La Communauté de communes est organisée en **une direction générale et en 5 pôles** :

- Ressources Humaines
- Finances
- Juridique et commande publique
- Développement
- Services Techniques

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge CAILLOT

Directrice Générale des Services	Mme Maëlle GRANGEON
Secrétaire chargée des instances Secrétaires polyvalentes	Mme Valérie LACHAUD Mme Patricia PERRIN Mme Cristèle GIRARD
Chargée de communication	Mme Sylvia DENTZER

Prévention	M. Serge CAILLOT - Président
Assistante de prévention	Mme Sandra COPIE – LEGENDRE

PÔLE JURIDIQUE

Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge Caillot

Directeur juridique et de la commande publique	M. Jean-Sébastien HALLIEZ
Secrétaire	Mme Cristèle GIRARD



PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Sous la responsabilité directe du Président : M. Serge CAILLOT

Directrice des Ressources Humaines		Mme Chrystelle FORTIER-LAUMAIN
Ressources Humaines	Assistante	Mme Gisèle BAS
	Secrétaire	Mme Océane GOUJON
SERVICE INTERCOMMUNAL D'INSERTION (S.2.I)	Chef d'équipe	M. Yannick HEGO
	Secrétaire	Mme Océane GOUJON
	Agents d'entretien polyvalents	M. Zacharie ANDRÉE M. Gilles BOUILLÉ M. Pascal BOURDIAUX M. David DELATTRE M. Julien DEUX M. Yannick GENET M. Johnny JEANZAC M. Stéphane LACOUTURE M. Beanjamin LATREILLE M. Mattéo MAHIEU M. Frédéric MARCEAU M. Abdelkader RAHOUAL M. Kyllian VOISIN
<u>Vice-Président :</u> M. Michel MARIE		

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Directeur de pôle		M. Baptiste PERRIER
ACCUEIL NOUVELLES POPULATIONS ET NUMÉRIQUE	Agent de développement Accueil nouvelle population et coordinatrice numérique	Mme Lucille HUOT MARLOT
<u>Conseillers délégués :</u> Mme Marie-Claire RANVIER (attractivité), M. Antoine-Audoine MAGGIAR (numérique).		



NUMERIQUE	Conseillers numérique France Services	M. Arnaud BOURSILLON M. Christophe MOQUET
<u>Conseiller délégué</u> : M.Antoine-Audoine MAGGIAR		
CULTURE	Agent de développement	M. Didier CORNU
<u>Conseillère déléguée</u> : Mme Annick BERTRAND		
ECONOMIE ET AGRICULTURE	Agent de développement	M. Romain GEMBLE
<u>Vice-Présidente</u>: Mme Marie-Claire RANVIER		
PETITES VILLES DE DEMAIN	Référente transition et PAT Cheffe de projet	Mme Maïté POURBAIX Mme Sidonie CHAPELLE
<u>Vice-Présidente</u>: Mme Marie-Claire RANVIER		
HABITAT	Référente	Sidonie CHAPELLE
<u>Vice-Président</u>: M. Michel MARIE		
ACTION SOCIALE ENFANCE JEUNESSE MOBILITE	Agent de développement	Amandine MEHU
<u>Conseiller délégué</u>: M. Jean-Christophe SAVE		
TOURISME	Directrice	Mme Elise SOYER
	Directrice adjointe	Mme Sandrine LARRIVEE
	Chargée de communication	Mme Sylvia DENTZER
	Conseiller(es) en séjour	M. Jean-Philippe BERLET Mme Justine BOUTMY-GARNIER Mme Nathalie POUPON Mme Mathilde MAZET Mme Fanny TASSEL
<u>Vice-Président</u> : M. Didier BOURLON		



PÔLE FINANCES

Sous la responsabilité du Vice-Président : M. David BONGARD

Directrice Financière	Mme Anne FALANTIN
Budget général	Mme Valérie DESBOUIS-MARTIN
Budget général et budgets annexes (voirie, ZEA Fours Luzy, Moulins-Engilbert et Châtillon-en-Bazois)	M. Arnaud BREGNON
Comptable adjointe à la directrice financière	Mme Carole MASLE
Comptable et coordinatrice REOM	Mme Maria SAN NAZARIO
Agent de recouvrement REOM et Assistante comptable au budget annexe ordures ménagères	Mme Céline BERNARD
Agent de recouvrement REOM	Mme Charlène ROY

PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES

Directrice des Services Techniques		Mme Marie CAZAU
ASSAINISSEMENT	Chef de service	M. Matthieu LEROY
	Assistant du chef de service	M. Yoann SOULARD
	Agents d'assainissement	M. Franck CLEMENT M. Philippe ERQUIET M. Zacharie ANDRÉE
	Agent administratif	Mme Isabelle BONNOT
<u>Vice-Président</u> : M. Pierre TISSIER-MARLOT		
BATIMENTS	Cheffe de service	Mme Justine ROY
MATERIELS	Agent technique polyvalent du patrimoine intercommunal	M. Christophe THERET
<u>Vice-Président</u> : M. Michel MARIE		



URBANISME	Chargé de mission	M. Saïba SARE
	Secrétaire	Mme Sandra COPIE-LEGENDRE
<u>Vice-Président</u> : M. Michel Marie		
VOIRIE	Chef de service	M. Xavier FORTEZA
	Agent voirie	M. Jean-Michel DEBRY
<u>Vice-Président</u> : M. Pierre TISSIER-MARLOT		
DÉCHETS MÉNAGERS	Chef de service	M. Emmanuel SAVE
	Chef d'équipe des déchetteries	Recrutement en cours
	Ambassadrices de tri de prévention des déchets	Mme Manon ALLOIN Mme Marie-Eugénie DREWNİK
	Gardiens de déchetteries	M. Sébastien JOBERT M. Jean-Marc DEBRUN M. Michaël GRAVADE M. Nicolas GRAVADE M. Gilles MANDEREAU M. Nicolas MARTIN Mme Sandrine SCHNEIDER M. Patrick POULAILLEAU M. Bruno RAFFAELLI
<u>Vice-Président</u> : M. Michel MULOT		



MESURES DE PREVENTION

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et PAPRI Pact

Le DUERP a été mis à jour et les actions suivantes pour été réalisées :

- Suivi du marché d'équipement et de protections individuelles (EPI)
- Achat d'une rampe lumineuse, rubalise haute visibilité et caméra de recul pour le camion benne des déchets ménagers
- Installation de barrières latérales sur les côtés du hayon pour le camion des déchets ménagers
- Réaménagement d'un poste de travail suite à un dossier RQTH
- Achat de signalisation temporaire de chantier pour le service assainissement
- Achat de ventilateurs pour les périodes de forte chaleur
- Intervention pour faire enlever des nids de guêpes et frelons
- Equipement de protection individuel pour un agent effectuant des missions à vélo
- Achat de stores pour les bureaux administratifs
- Renouvellement des trousse de secours
- Déclarations d'accidents, d'accidents bénins et d'incidents centralisées et analysées.
- Poursuite de la formalisation des procédures, suivi des vérifications réglementaires, etc.

Sensibilisation et interventions sur le terrain

- Organisation de 1/4 d'heure sécurité réguliers en réunion de pôle ou de service.
- Permanences sur les sites (planning annuel des lieux et dates),
- Visites des stations d'épuration en collaboration avec les agents du service afin de recenser les risques



FINANCES

Comptes financiers uniques 2025

Budgets de fonctionnement – budgets agrégés

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a 11 budgets pour la gestion de ses compétences :

- un budget général
- 10 budgets annexes :
 - Voirie,
 - Assainissement collectif,
 - Assainissement Non collectif (SPANC),
 - Ordures Ménagères,
 - Office de tourisme,
 - ZAE de MOULINS-ENGILBERT,
 - ZAE FOURS,
 - ZAE LUZY,
 - ZAE de CHATILLON-EN-BAZOIS
 - EHPAD de MILLAY

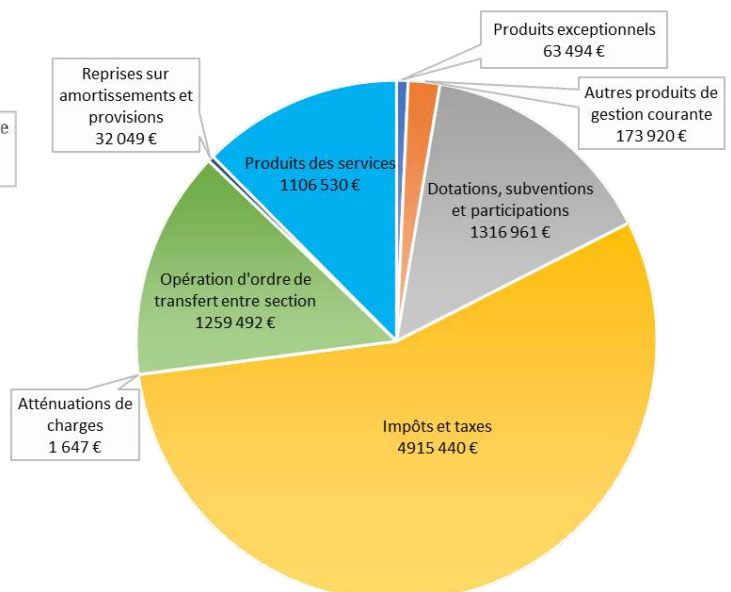
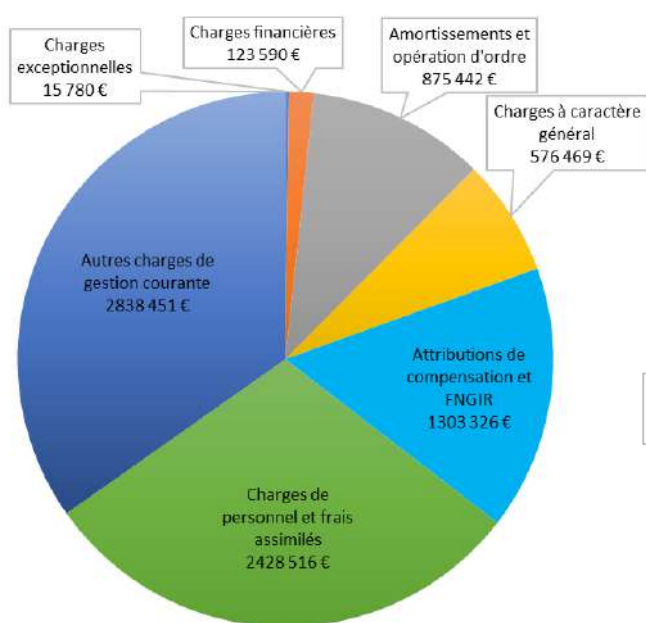


Les budgets de FONCTIONNEMENT

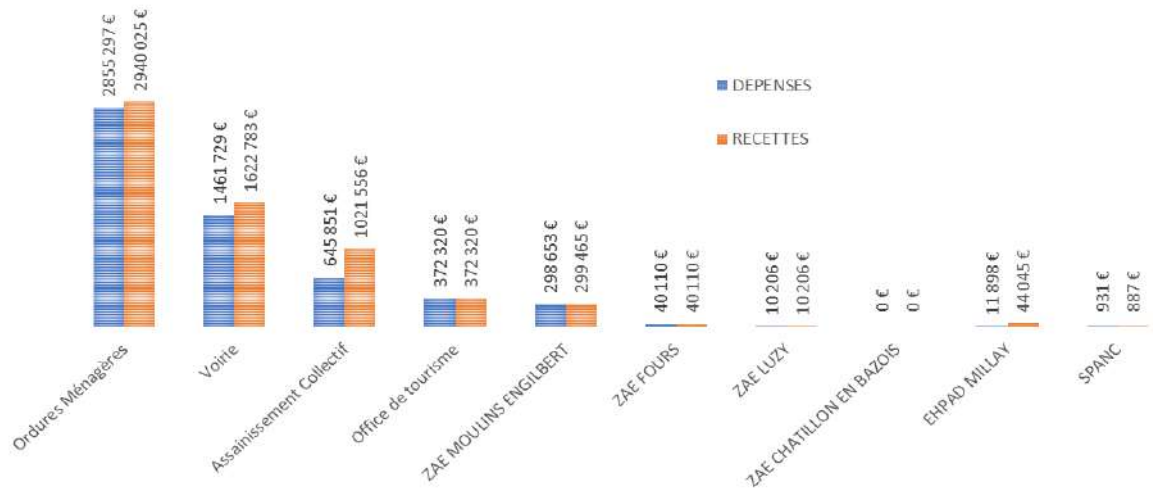
LE BUDGET GENERAL

LES DEPENSES = 8 161 574 €

LES RECETTES = 8 869 533 €



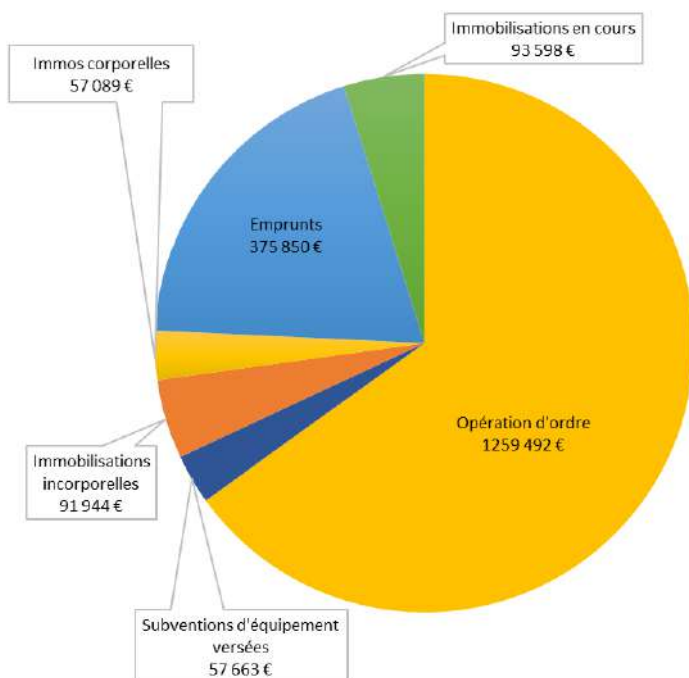
LES BUDGETS ANNEXES



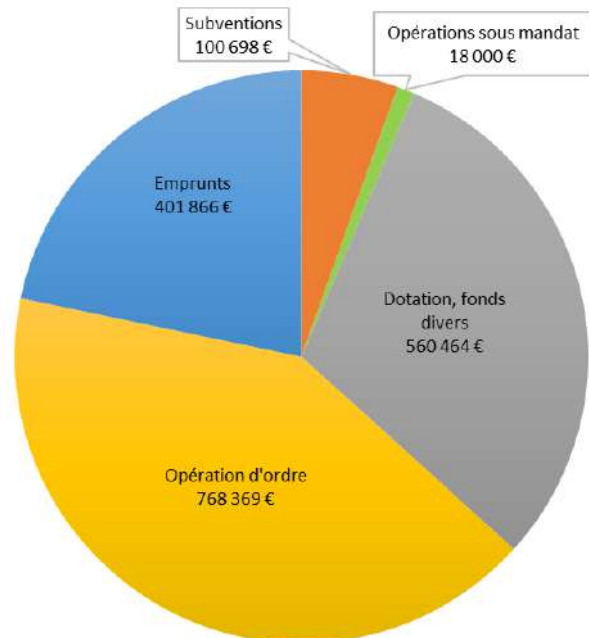
Les budgets d'investissement

LE BUDGET GENERAL

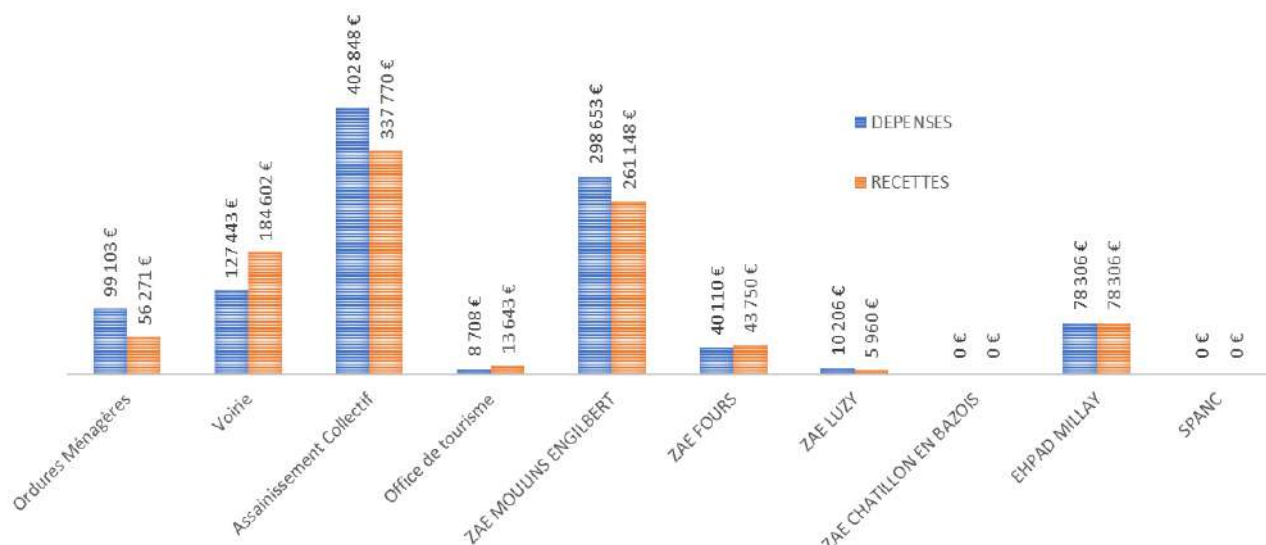
LES DEPENSES = 1 935 635 €



LES RECETTES = 1 849 397 €



LES BUDGETS ANNEXES



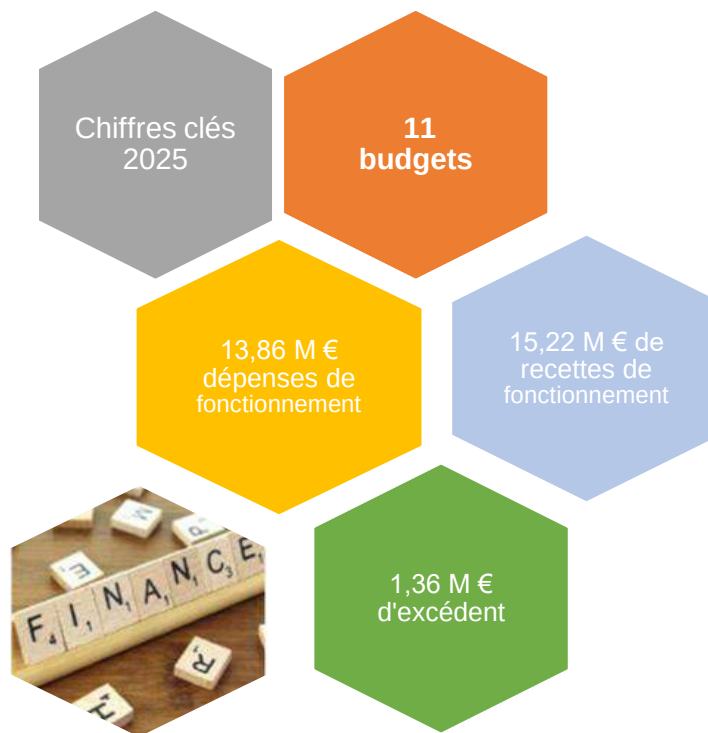
Fiscalité

Les taux d'imposition

En 2025, les taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), de la CFE et de la taxe d'habitation additionnelle restent inchangés par rapport à 2024.



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxe d'Habitation	5,46%	5,46%	5,46%	/	/	/
Taxe d'Habitation additionnelle	/	/	/	5,46%	6.01%	6.01%
Taxe Foncière Bâtie	3,37%	3,37%	3,37%	3,37%	3,71%	3,71%
Taxe Foncière Non Bâtie	9,56%	9,56%	9,56%	9,56%	10.52%	10.52%
Cotisation Foncière des Entreprises	26,31%	26,31%	26,31%	26,31%	27.09%	27.09%



JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE

Le pôle Juridique et Commande Publique est chargé de défendre les intérêts de la collectivité au regard des différents qui peuvent exister, y compris les incidents déclenchant les assurances, mais aussi de participer à la bonne gestion des finances publiques par un engagement de la commande publique.

Activité juridique

Contentieux

En ce qui concerne l'activité juridique, la collectivité a été engagée dans plusieurs contentieux comme par exemple des contentieux fiscaux (collecte de la taxe de séjour et mandatement d'office), mais aussi un accord lié à un dossier du personnel, ou une assistance sur les problématiques d'urbanisme (révision PLU à Châtillon en Bazois) conclus positivement.

Les contentieux étant souvent longs, ils s'étalent parfois sur plusieurs années.

Conseil

Le pôle intervient également en conseil sur des sujets variés tout au long de l'année en fonction des besoins. Ce fut le cas par exemple sur l'écoulement des eaux thermales dans le réseau d'assainissement collectif.

Actes, baux et conventions

Le pôle a également pour mission la rédaction des actes. Durant l'année 2025, il a procédé à la mission préparatoire d'actes : bail emphytéotique maison de santé de Luzy conclu en janvier 2026, baux à la maison de santé de Châtillon en Bazois, conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage (ouvrage d'art à Alluy, Rue Creuse à Châtillon en Bazois), convention de mise à disposition de parcelles (ZAE à Cercy la Tour), avenant à la convention avec l'école de production à Biches.



Activité commande publique



Durant l'année 2025, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à 10 reprises.

La Commission d'Appel d'Offres a aussi travaillé sur un règlement qui a été approuvé en 2025.

Un tableau de suivi des marchés est mis en place depuis 2023, ce qui permet de bien suivre l'activité du pôle.

Par ailleurs, le pôle a créé un outil d'anticipation des marchés de reconduction, ce qui permet de mieux travailler dans la durée.



La collectivité a procédé à la conception, la publication, et la conclusion de 27 marchés publics, stable par rapport à 2024, pour un montant total de 4 444 957.70 € HT, en très forte hausse de 85 %, dont voici la liste :

Marchés	Thématique	Montant TTC ou estimation avenants compris	Nombre de lots	Avenants	Publication
CT maison santé Luzy	Santé	5 573,81 €	1	0	non
SPS Maison santé Luzy	Santé	2 754,00 €	1	0	non
CT Crèche Fours	Santé	5 296,80 €	1	0	non
SPS Crèche Fours	Santé	2 849,28 €	1	0	non
Abri maison des générations	Social	24 800,00 €	1	0	non
Maîtrise d'œuvre maison de santé de Luzy	Santé	36 099,77 €	1	1	oui
AMO boucles cyclo tourisme	Tourisme	14 469,00 €	1	0	oui
Travaux maison de santé Moulins Engilbert	Santé	510 064,77 €	9	9	oui
Travaux école de production	Economie	1 154 087,14 €	10	0	oui
Maîtrise d'œuvre micro crèche à Fours	Social	80 468,25 €	1	0	oui
Modification simplifiée PLU de Luzy	Urbanisme	5 880,00 €	1	0	non
Révision allégée n°1 PLU de Cercy-la-Tour	Urbanisme	16 200,00 €	1	0	non
MO Travaux remise en état des ouvrages de vidange Etang de Chèvres	Général	16 200,00 €	1	0	oui
Parc copieurs	Support services	57 453,22 €	1	1	oui
Téléphonie	Support services	120 000,00 €	2	0	oui
Travaux sécurisation de la STEP de ST HONORE-LES-BAINS	Assainissement collectif	95 330,52 €	1	0	oui
Travaux d'assainissement des eaux usées du bourg commune d'Alluy	Assainissement collectif	151 461,60 €	2	0	oui
AMO régie assainissement	Assainissement collectif	9 540,00 €	1	0	non
Travaux voirie 2025	Voirie	999 984,50 €	2	1	oui



Accord cadre MOE grpt commande ouvrages d'art	Voirie	600 000,00 €	1	0	oui
Marchés subséquents	Voirie		12	0	oui
Diagnostic amiante HAD ZAE Luzy	Economie	1 188,00 €	1	0	non
Etude environnementale	Economie	18 000,00 €	1	0	non
Ligne de trésorerie	Déchets ménagers		1	0	Oui
Emprunts divers	Diverses thématiques		7	0	Oui
PLU	Urbanisme	498 455,00 €	1	0	Oui
MOE ZA Luzy	Economie	18 802,04 €	1	0	oui
Total		4 444 957,70 €	64	12	

Cette liste, dont le nombre d'acte est en forte hausse, peut être résumée ainsi :

Libellé	Rappel 2024	Résultats 2025	Evol	%
Nombre de marchés	27	27	0	0%
Nombre de lots	40	64	24	60%
Nombre d'avenants	6	19	13	217%
Total lots + avenants	46	83	37	80%
Actes de sous traitance	Non défini	12		
Nombre de publications	20	24	4	20%
Montant des marchés	2 404 952,79 €	4 444 957,70 €	2 040 004,91 €	85%



PROJET DE TERRITOIRE

Un territoire durable pour maintenir et attirer de nouveaux habitants

Validé en novembre 2022, le projet de territoire de la CCBLM continue de se décliner en 2025 sur la base des enjeux suivants :

- Enjeu 1 : La rénovation de l'habitat
- Enjeu 2 : Renforcer l'offre de services aux habitants et aux touristes
- Enjeu 3 : Vers un aménagement du territoire cohérent et durable
- Enjeu 4 : Encourager une économie locale et vertueuse

Ces enjeux se déclinent en objectif et en actions.

Le Département de la Nièvre investit dans les projets de notre territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a signé un contrat cadre de partenariat avec le Département de la Nièvre pour la période 2021-2026. Ainsi, ce sont 1 497 702 € qui sont alloués à des projets de développement portés par les communes et la Communauté de communes pendant cette période. C'est une aide précieuse pour permettre l'aboutissement de nos projets.

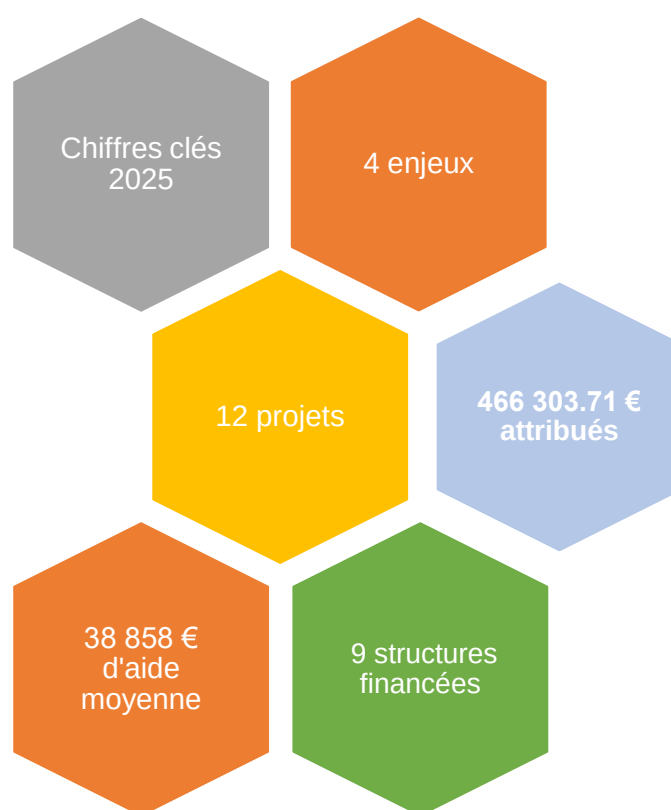
En 2025, la CCBLM et le conseil départemental de la Nièvre ont contractualisé un nouvel avenant pour répartir le somme restante soit 466 303.71 €.

LISTE DE PROJETS INSCRITS AU TITRE DE L'AVENANT 2 – PROGRAMMATION 2024-2027				
Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montants prévisionnels		
		Budget prévisionnel	Fonds Territorial (en €)	Taux (%)
Extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Bernard de Laplanche à Millay	Association de gestion de la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie de Millay	678 000,00 € TTC	51 200,00 €	7,56 %
Travaux de l'espace vestiaire de la Maison des générations de Châtillon-en-Bazois (phase 2)	Communauté de communes Bazois Loire Morvan	112 697,11 € HT	3 988,50 €	3,54 %
Réhabilitation des locaux de l'entreprise à but d'emploi (phase 2)	Commune de Luzy	65 055,65 € HT	20 000,00 €	30,75 %
Requalification de l'îlot Marchand -Besnard	Commune de Cercy-la-Tour	1 348 499,95 € HT	53 940,00 €	4,01 %
Rénovation du café-restaurant « Le refuge de Marie-Lou »	Commune de Villapourçon	450 528,00 € HT	100 000,00 €	22,20 %
Création de la Maison des adolescents et des familles	Centre social de Moulins-Engilbert	844 000,00 € TTC	50 000,00 €	5,93 %
Réfection de la toiture de la salle communale	Commune de Savigny-Poill-Fol	31 875,58 € HT	9 562,00 €	30,00 %



Rénovation et réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes	Commune de Limanton	33 439,40 € HT	19 524,84 €	58,39 %
Réhabilitation des vestiaires du stade municipal	Commune de Moulins-Engilbert	Base éligible : 489 001,40 € HT	49 225,85 €	10,07 %
Création des locaux de l'Ecole de production dans la scierie de Biches	Communauté de communes Bazois Loire Morvan	945 625,00 € HT	46 722,26 €	4,95 %
Création d'une micro-crèche et d'un relais petite enfance à Fours	Communauté de communes Bazois Loire Morvan	761 585,60 € HT	46 722,26 €	6,14%
Mise aux normes fédérales pour le terrain du rugby communal	Commune de Châtillon-en-Bazois	236 818,99 € HT	15 418,00 €	6,52 %
Sous-total crédits engagés Avenant 2 Contrat-cadre de partenariat 2021-2027			466 303,71 €	31,13 %

La plupart des projets devraient aboutir en 2026-2027.



TRANSITION ECOLOGIQUE

Depuis 2021, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a souhaité s'engager dans une démarche de transition, fil conducteur de son projet de territoire et important levier d'attractivité.

En 2025, la CCBLM a poursuivi ou mis en place des aides financières :

- Bonification de l'aide à l'immobilier d'entreprise (voir page « économie ») : Depuis 2023, la CCBLM a souhaité bonifier sa subvention déjà existante à hauteur de 500€ grâce à de nouveaux critères d'éligibilité, dont les travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques des locaux.
- Aides aux particuliers pour la rénovation énergétique (voir page habitat) : par exemple une aide directe aux propriétaires dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) départemental (Volet 3 du Pacte territorial – France Rénov')
- Aide à l'achat de récupérateur d'eau de pluie : les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et longues apportent une pression supplémentaire sur la ressource en eau. Afin d'y pallier, la CCBLM a souhaité renouveler son soutien aux habitants, aux entreprises et aux communes du territoire en les aidant à s'équiper de cuves achetées auprès de magasins du secteur. En 2025, la collectivité a soutenu l'acquisition de 8 cuves, soit un total de subventions à hauteur de 348,90€.



2^{ème} phase des Zones d'accélération des Energies Renouvelables (ZAE n°2)

La loi n°203-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (Loi APER) fait de la planification territoriale une disposition majeure, en remettant les communes au cœur du dispositif.

Elle prévoyait que les communes pouvaient définir, après **concertation avec la population locale**, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables. **L'objectif était d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités ont jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire.** Pour rappel, lors de la première vague en 2024, sur les 46 communes de la CCBLM :

- 33 communes ont délibéré
- 5 communes étaient en cours de définition des zones
- 8 ont décidé de ne pas s'approprier la démarche.

En 2025, après analyse des zones, il a été demandé aux communes de redélibérer en prenant en compte les retours de leur première délibération. Durant la seconde vague, sur les 46 communes de la CCBLM :

- 29 communes ont délibéré de nouveau
- 9 communes n'ont pas délibéré
- 8 ont décidé de ne pas s'approprier la démarche

La CCBLM a accompagné les communes, avec l'aide du SIEEEN et du Parc Naturel Régional du Morvan.



Divers travaux partenariaux

- **Participation au Comité technique Morvan 2050 :**
La démarche « Morvan 2050 » est une étude lancée en juillet 2024 par le Parc Naturel Régional du Morvan. Son but est de rédiger une feuille de route écoresponsable et bas carbone pour adapter le territoire au changement climatique d'ici 2050 en suivant les orientations de l'Etat.
- **Stratégie départementale des Energies Renouvelable**
Le Département et le SIEEEN ont engagé une réflexion sur le développement des énergies renouvelables sur tout le territoire afin d'encourager les projets et les accompagner dans un cadre maîtrisé. L'objectif principal est de viser une autonomie énergétique locale. Tous les partenaires concernés ont été conviés à plusieurs temps de travail.
- **Revue de projet**
Suite à l'élaboration des Zones d'accélération des Energies Renouvelables, de nombreux promoteurs souhaitent implanter des projets sur le territoire. Des revues de projet doivent être faites, auxquelles la CCBLM est conviée, nous avons assisté à 5 d'entre eux.



HABITAT

Une nouvelle édition de la maison de l'habitat itinérante !

Le 16 octobre 2025 s'est tenu une nouvelle édition de la Maison de l'Habitat Itinérante à Chatillon en Bazois. C'était une occasion pour les habitants de parler de la question de la rénovation de l'habitat, des aides à la rénovation en présence des acteurs de l'habitat.

La Communauté de communes avait déjà organisé des Maisons de l'Habitat auparavant à Moulins-Engilbert en 2022 et à Cercy la Tour en 2023.

Les partenaires suivants étaient présents :

- ALEC 58
- SOLIHA
- SNIORALIS – Merci Julie
- CAUE 58
- CAPEB
- CCBLM
- Centre social du Bazois
- FDL

La Maison de l'Habitat Itinérante à Châtillon-en-Bazois

**Jeudi 16 octobre 2025
DE 8H30 À 12H30**

LE FORUM
Des experts pour vous renseigner sur les **travaux et les aides disponibles** :

- rénovation énergétique
- maintien à domicile
- lutte contre l'habitat indigne

ATELIERS
9h-11h30 - Conférences
11h30 - 12h30 - Balade urbaine

EXPOSITION SUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE
Des solutions sur-mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires

A la Salle de la MJC place Pierre SAURY

La Maison de l'Habitat Itinérante à Châtillon-en-Bazois

LE PROGRAMME

LE FORUM
De 8h30 à 12h30

ALEC 58 : pour des conseils de rénovation et des renseignements sur les aides.

SOLIHA : pour des travaux de rénovation énergétique ou de lutte contre l'habitat indigne.

SENIORALIS - Merci Julie : pour des travaux de maintien à domicile.

CAUE 58 : pour des conseils en architecture et en embellissement.

CAPEB : pour vous orienter dans votre choix d'entreprise et le pilotage de vos travaux.

CCBLM : pour des renseignements sur les services et la vie sur le territoire intercommunal.

Centre social du Bazois : activités sociales, éducatives, culturelles, familiales.

FDL : animations sur le site

CONFÉRENCES
De 9h à 11h30

9h-10h - ALEC 58
Informations - question - réponse sur les panneaux solaires et les types de chauffage.

10h00-10h30 - SOLIHA
Accompagnement à la rénovation énergétique.

11h-11h30 - Senioralis-Merci Julie
Accompagnement pour le maintien à domicile.

EXPOSITION SUR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE
Des solutions sur-mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires.

BALADE URBAINE ANIMÉE PAR LE CAUE
11h30 - 12h30 - Venez admirer l'architecture de Châtillon-en-Bazois.

VERRE DE L'AMITIÉ POUR CONCLURE ENSEMBLE CETTE JOURNÉE À 12H30 À LA SALLE PIERRE SAURY










L'expositon Exposition "Mieux habiter nos territoire" a été installée dans la maison de la jeunesse et de la culture de Chatillon en Bazois.

Environ 15 personnes sont venus rencontrés les acteurs de l'habitat.

Contractualisation du Pacte territorial – France Rénov'

Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025 par l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Pacte territorial - France Rénov' constitue le nouveau cadre de contractualisation avec les collectivités pour le déploiement du Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH).

Il s'agit d'offrir aux ménages un service gratuit et neutre d'accompagnement dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

Il se décompose en trois volets :

	Fonction	Maître d'ouvrage	Prestataire
Volet 1 Dynamique territoriale	Sensibilisation à la rénovation énergétique des ménages et des professionnels	CC BLM	ALEC 58 = Espace conseil France Rénov' pour tous les EPCI de la Nièvre 
Volet 2 Conseil et information	Première orientation des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux, informations sur les différentes aides disponibles		
Volet 3 Accompagnement	Accompagnement des ménages de catégorie : modeste et très modeste	Conseil départemental de la Nièvre (CD 58)	1. Autonomie : Senioralis (Merci Julie) 2. Rénovation énergétique et habitat indigne : SOLIHA

Dans la Nièvre, les intercommunalités ont collectivement choisi de sélectionner l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Nièvre (ALEC 58) pour assurer les missions de sensibilisation, d'information et de conseil auprès des ménages (Annexe 2). Il est donc nécessaire de renvoyer les particuliers qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation vers cette association.

La CCBLM a contractualisé avec l'ALEC pour un montant d'environ 20 000 € annuel. Dans ce cadre, sont notamment organisées des permanences mensuelles à Luzuy.

Aide directe aux propriétaires dans le cadre du programme d'intérêt général (PIG) départemental (Volet 3 du Pacte territorial – France Rénov')

Le Volet 3 du Pacte correspond à l'ancien programme d'intérêt général (PIG) départemental qui permettait d'apporter une aide complémentaire aux aides nationales Ma Prime Rénov' aux dossiers de ménages modestes et très modestes.



En 2021, la CCBLM s'était prononcée en faveur d'un abondement de ce dispositif en y ajoutant une aide directe, il s'agissait du dispositif de PIG renforcé.

Bilan du PIG 2021-2024 :

Année	Nombre de dossiers	Montant total travaux	Montant subvention Anah	Montant subvention CD58	Autres financeurs	Montant CCBLM	Montant subvention total
2021	19	325 654,88 €	138 068,55 €	30 066,24 €	26 008,14 €	10 502,16 €	204 645,10 €
2022	42	648 121,68 €	322 720,87 €	62 632,94 €	76 612,54 €	25 237,65 €	487 203,99 €
2023	25	352 782,67 €	199 651,86 €	31 892,93 €	21 144,00 €	13 653,03 €	266 341,82 €
2024	38	697 367,43 €	548 810,00 €	60 518,00 €	29 719,99 €	19 108,72 €	658 156,71 €
Total	124	2 023 926,66 €	1 209 251,28 €	185 110,11 €	153 484,67 €	68 501,56 €	1 616 347,63 €

En 2025, les élus se sont prononcés pour la poursuite de l'abondement du programme d'intérêt général (PIG) départemental (Volet 3 du Pacte territorial – France Rénov'), et ce, en maintenant la méthode de calcul suivante :

4% du montant HT des travaux plafonnée à 1 000€/dossier

En plus du PIG, la Communauté de Communes participe aussi à deux autres dispositifs portés par le Conseil Départemental de la Nièvre et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

- **le Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Energie (FNAME)** = il est accessible aux bénéficiaires du PIG renforcé. Il permet d'abonder de 20% l'aide « performance énergétique » lorsque la dépense énergétique du ménage est supérieure à 10 % des ressources du ménage
- **le Fonds PROCIVIS** = ce fonds départemental permet de préfinancer (sans frais et sans intérêt) les aides obtenues par les propriétaires les plus modestes pour la réalisation de leurs travaux.



PETITES VILLES DE DEMAIN

L'objectif du dispositif des Petites Villes de Demain est d'améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et de revitaliser les centres-bourgs.



Dans ce cadre, la CCBLM embauche une cheffe de projet pour les communes de Cercy-La-Tour et de Luzy et une cheffe de projet pour les communes de Chatillon-en-Bazois et de Moulins-Engilbert.

Projets - Cercy-la-Tour

En 2025, les projets structurants de Cercy-la-Tour étaient :

- **Création d'une maison des services à l'Ilot Marchand-Besnard** : rénovation de deux maisons idéalement situées à l'entrée du quartier des Clairs Logis et à proximité des commerces de proximité et de la gare. Ce projet prévoit d'accueillir la Maison France Service, une ludothèque, le Centre social, un commerce et 2 logements. Les travaux ont débuté fin 2025 pour une ouverture au public début 2027.
- 
- **Val d'Aron** : le projet est porté par Nièvre Aménagement via une concession d'aménagement depuis 2022. Les travaux ont été lancés durant le dernier trimestre de 2025. Suite au désistement du gestionnaire identifié pour assurer la gestion du site, une étude visant à accompagner la recherche de porteur de projet a été engagée avec le soutien de la Banque des Territoires. La recherche se poursuit !
 - La rénovation intérieure de l'église Saint-Pierre
 - Suivi de « **Tous en gare** » (*voir page mobilité*)
 - Zone d'Activités Economique (*voir page économie*)

Projets - Chatillon-en-Bazois

En 2025, les projets structurants de Chatillon-en-Bazois étaient :

- **Extension et rénovation du Parc Résidentiel de Loisirs** : Lancement des travaux en novembre 2024 après de nombreuses péripéties la fin du chantier est estimée à automne 2026
- **Réhabilitation de l'ancien Maximarché** : Les vestiaires du stade municipal ont été faits en



régie avec le soutien du chantier d'insertion dans une partie de l'ancien supermarché. La réflexion se poursuit pour le reste de l'établissement, plusieurs scénarios sont possibles.

- Mise à disposition de plusieurs terrains d'un lotissement pour **l'implantation de la future gendarmerie**
- Le projet d'une **école de production** maraîchère/primeur Jardin des Futurs a été abandonné faute de financements suffisants. Des études vont être menées pour identifier l'avenir de la « partie basse du Village d'Enfants » soit 7 pavillons, 1 socio-éducatif et 1 logement de fonction.

Projets – Luzy

En 2025, les projets structurants de Luzy étaient :

- **Fonds façades** : poursuite du dispositif
 - Lancement du chantier de **l'aménagement de la Place du champ de foire** : cette place est l'une des entrées principales du centre-bourg de Luzy. Il s'agit d'une vaste étendue d'enrobé dégradé. Le projet de requalification prévoit de mettre le cours d'eau de l'Alène à l'honneur, de végétaliser la place et créer un espace sécurisé pour les piétons tout en conservant une fonction de stationnement pour les besoins des grands événements. Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé en 2023, suivi de concertations et d'études en 2024 pour préciser le projet. Les travaux ont débuté en 2025.
- 
- Suivi de « **Tous en gare** » (*voir page mobilité*)
 - Luzy poursuit son travail sur la **rénovation de l'habitat** à travers le suivi des dossiers de « biens en péril imminent » afin de sécuriser les abords des constructions existantes et de redynamiser le centre-bourg.

Projets - Moulins-Engilbert

En 2025, les projets structurants de Moulins-Engilbert étaient :

- Rénovation d'une friche communale en une **médiathèque** : Les travaux ont été terminés en novembre 2024. Une nouvelle réflexion a été menée sur l'aménagement intérieure du bâtiment tout le premier semestre. L'ouverture a eu lieu en 2025.
- **Rénovation des vestiaires du stade municipal** : Le chantier s'est terminé fin 2025.
- Rénovation de l'ancienne perception en **Maison des internes de médecine** : Le chantier s'est terminé fin 2025.



- **Réaménagement de la Place Lafayette :** Une concertation publique a été menée afin de valider les plans du futur aménagement. Après validation du projet en conseil municipal, le marché public de consultation des entreprises a été lancé et clôturé en fin d'année.



Arrivée d'une nouvelle cheffe de projet pour les communes de Cercy-la-Tour et Luzy

À la suite des difficultés de recrutement rencontrées en 2024, une nouvelle cheffe de projet a pris ses fonctions au début du mois d'avril 2025 afin d'assurer le suivi des projets sur les communes de Cercy-la-Tour et Luzy.

Accueil du Réseau départemental des Petites Villes de Demain à Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert 3 avril 2025

Suite à un contre-temps de dernière minute, la DDT a demandé si les communes de Chatillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert pouvaient accueillir le réseau départemental des Chefs de projet Petites Villes de Demain, le jeudi 3 Avril 2025. En 2 jours, les élus, les agents communaux et la cheffe de projet ont organisé la journée en 2 sessions. Le matin, la rencontre a débuté à la mairie de Chatillon-en-Bazois par une présentation de la commune est une déambulation pour présenter les différents projets. Et l'après-midi, l'accueil s'est fait à la mairie avec une présentation d'un intervenant sur le rôle des Assistants à Maitrise d'ouvrage et les Maitres d'œuvre. Et la journée, c'est terminé par une présentation de la commune et de ses projets et une déambulation sur le territoire.

Une dizaine de Chefs de projet étaient présents ainsi que des partenaires institutionnels.



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Accompagnement et soutien des entreprises

La CCBLM soutient les entreprises dans leurs projets d'investissements sur l'immobilier d'entreprise

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan accompagne les entreprises, dans le cadre de sa compétence développement économique. En 2025, elle a renouvelé l'aide à l'immobilier d'entreprise, dédiée à l'amélioration des locaux professionnels des entreprises de son territoire.

Cette action a pour but de favoriser le développement du commerce de proximité et de l'artisanat et l'installation de nouvelles entreprises.

Pour encourager la reprise du dernier commerce de première nécessité d'un village ou l'installation dans un local sans activité depuis plus d'un an en centre-bourg ou la réalisation de travaux permettant d'améliorer les performances énergétiques, l'aide est bonifiée jusqu'à 500 € supplémentaires.

Exemples de travaux et investissements financés :

- Rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Aménagements intérieurs (huisseries, peintures, ...)
- Remplacement de gros matériel immobilisé
- Mises aux normes, modernisation

1 nouvelle affiche a été créée selon l'identité visuelle de la CCBLM et diffusée à l'ensemble des communes et relayée sur les réseaux (site internet et Facebook).



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Vous êtes artisan, commerçant ou une association à but commercial et vous souhaitez améliorer vos locaux professionnels ?

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan vous soutient !

Jusqu'à 3 000€ d'aide

A partir de 1 000 € HT d'investissement, les travaux de vos locaux d'activité (hors gros œuvre) peuvent être subventionnés à 40 % du montant HT des investissements plafonnés à 2 500 €.

Bonification supplémentaire jusqu'à 500 € pour les travaux :

- Permettant d'améliorer les performances énergétiques des locaux,
- Dans le dernier commerce de première nécessité (alimentaire) du village,
- Dans un commerce classique qui réinvestit un commerce vide depuis plus d'un an en centre-bourg

Exemples de dépenses éligibles :

- Rénovation de façade (vitrine, enseigne, ...)
- Aménagements intérieurs (huisseries, peintures, ...)
- Accessibilité des locaux à tous les publics
- Mises aux normes, modernisation
- Sécurisation des locaux (alarme, vidéosurveillance, ...)

Renseignements et dépôt de dossier avant le 17/11/2025
auprès de :
Romain GEMBLE, agent de développement économie et agriculture
r.gemble@bazoisloiremorvan.fr - 03 86 30 89 15



La rénovation de la façade du Garage Lemoine à Luzu a bénéficié de l'aide à l'immobilier d'entreprise 2025 de la CCBLM (avant et après travaux)

Un rôle de premier accueil pour les entreprises et porteurs de projet

Une **soixantaine d'entreprises et porteurs de projet** économique ont contacté la CCBLM pour obtenir des renseignements ou bénéficier d'un premier niveau d'accompagnement dans leurs projets en 2025.

Depuis 2024, la CCBLM utilise l'outil Deveco, développé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Deveco permet aux collectivités d'accéder à une base de données des entreprises et structures ayant un SIRET de leur territoire, à un outil de relation client pour le suivi des dossiers, à une aide à la décision ainsi qu'à une analyse territoriale.

Deveco permet ainsi d'accompagner les entreprises et porteurs de projets économiques de leur territoire. Cet outil gratuit et facile d'utilisation utilise des données fiables et actualisées, provenant de différentes sources mises à disposition par l'Etat.

BGE Nièvre-Yonne

58 personnes ont suivi un accompagnement par la BGE, au titre de la convention la lie à CCBLM jusqu'en 2026.

Initiative Nièvre

4 créateurs d'entreprise au sein de la CCBLM ont bénéficié d'un prêt d'honneur à taux zéro de la part d'Initiative Nièvre, structure d'accompagnement à laquelle la CCBLM a adhéré en 2024. Ces prêts, accordés en complément d'un emprunt bancaire, représentent une somme de 46 500 €.

Recrutement d'un stagiaire

Le service économie s'est renforcé pendant 6 mois avec l'embauche d'un étudiant en dernière année de master. Il a été recruté pour travailler à **l'élaboration d'un diagnostic économique** de la CCBLM, un préalable à l'élaboration d'une stratégie de développement économique.

Le diagnostic a été élaboré à partir de données statistiques, illustrées par des données terrain issues des entretiens effectués avec 7 élus et des 10 entreprises et des 81 réponses du questionnaire envoyé aux 500 contacts d'entreprises. Ce travail a permis de compiler et mettre à jour les bases de données des entreprises.

Ce diagnostic, qui doit être complété, a pour objectif de caractériser les enjeux, les besoins, les atouts, faiblesses, opportunités, menaces (AFOM) du territoire sur le plan économique. Il servira à la future mandature pour élaborer une stratégie de développement économique de la CCBLM.

La Maison du Bazois

Suite à l'abandon du projet de restaurant routier à la Maison du Bazois, la CCBLM a remis en vente le bien auprès de 3 agences immobilières locales, au prix de 71 700 € (frais d'agence inclus).

Plusieurs propositions d'achat ont été reçues. Parmi elles, un projet création d'espaces à



vocation artistique, pour lequel le conseil communautaire a délibéré favorablement. Faute d'obtention de financement bancaire, le projet a été abandonné.

Le bien est donc à nouveau en vente par les 3 agences immobilières mandatées par la CCBLM.

Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt intercommunal

Dans la continuité de la compétence développement économique, la CCBLM exerce la compétence ZAE sur les zones :

- Le BOIS DE SEIGNE à Alluy
- Les PONTOTS à Moulins-Engilbert
- Les FOURNEAUX à Cercy-la-Tour
- Les GRANDS CHAMPS à Fours
- La ROUTE DE TOULON à Luzy
- Les CHAMPS ROTIS à Chatillon-en-Bazois
- Le CHAMP DE LA BARRIERE à Chatillon-en-Bazois (depuis 2025)

Le conseil communautaire du 14 avril 2025 a modifié les critères et tableau de classement des ZAE d'intérêt communautaire pour y intégrer un projet de nouvelle ZAE à Châtillon-en-Bazois, sur une parcelle classée constructible à proximité du supermarché.

Les projets de développement de Zones d'Activités Economiques (ZAE)

ZAE des Fourneaux à Cercy La Tour.

La Société d'Economie Mixte (SEM) Nièvre Aménagement est en charge de la commercialisation des 6 parcelles viabilisées disponibles de la ZAE des Fourneaux à Cercy-la-Tour, dont le prix est fixé entre 14 et 17 € HT/m².

Une entreprise industrielle souhaiterait s'implanter à Cercy-la-Tour sur environ 13 ha, sur des terrains agricoles dans le prolongement de la ZAE des Fourneaux.

Ce projet représente un investissement prévisionnel de 150 M€ et prévoit la création d'environ 40 emplois directs. Pour accueillir ce projet, les élus de la CCBLM ont choisi d'engager et de prendre en charge financièrement les démarches suivantes, pour un total d'environ 136 160 € TTC :

- Modification du PLU de Cercy-la-Tour
- Diagnostic archéologique anticipé, qui n'a rien révélé
- Etude environnementale 4 saisons et diagnostic Zone Humide

Une convention d'autorisation avec les propriétaires des parcelles concernées a été signée pour réaliser ces études.



Vue aérienne des terrains après le diagnostic archéologique (source INRAP)

Le projet de l'entreprise se construit en collaboration avec les services de l'Etat, le Maire de Cercy la Tour, l'Agence Economique Régionale (AER), Nièvre Aménagement, les gestionnaires de réseaux et la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan. 3 réunions d'avancement en préfecture se sont déroulées en 2025.



Extension de la ZAE des Pontots à Moulins-Engilbert



La ZAE des Pontots de Moulins-Engilbert s'agrandit et propose une nouvelle parcelle viabilisée à la vente. Les travaux de prolongation de la voirie et des réseaux et de création de trottoirs ont démarré en 2024 et se sont terminés au printemps 2025. Un entrepreneur local a formulé une offre d'achat, que les élus de la CCBLM ont acceptée. Son projet prévoit la construction d'un atelier (bâtiment

photovoltaïque) pour son activité de plomberie et magasin. Un autre local professionnel pourrait être mis en location pour d'autres artisans.

Extension de la ZAE de la Route de Toulon à Luzy

Face à plusieurs demandes d'entreprises de Luzy recherchant des surfaces disponibles, la CCBLM étudie un projet d'extension de la ZAE de la Route de Toulon sur une parcelle de 5,6 ha dont elle est propriétaire.

Nièvre Ingénierie a réalisé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec des propositions d'aménagements et un chiffrage prévisionnel des travaux d'élevant à plus de 1,4 M€.

Etant donné l'ampleur et la complexité du projet, la CCBLM a souhaité lancer une consultation pour recruter un maître d'œuvre pour mener les missions classiques de maîtrise d'œuvre et études environnementale (diagnostic zone humide, étude d'impact). Un bureau d'études a été recruté en décembre 2025.

Parallèlement, la CCBLM a engagé :

- Une révision allégée du PLU de Luzy pour modifier l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la ZAE
- Un diagnostic archéologique anticipé, qui a révélé des vestiges datant du II^{ème} siècle avant JC

Création d'une ZAE à Châtillon-en-Bazois (le champ de la barrière)

Une parcelle constructible de 35 481 m² sur le lieu-dit Champ de la Barrière à Châtillon-en-Bazois, située à proximité du supermarché U (ancien Bi1), le long de la route départementale 978, est identifiée pour créer une nouvelle zone d'activité économique. Une entreprise locale est à l'étroit dans ses locaux à Châtillon-en-Bazois et souhaiterait s'implanter sur une partie de cette parcelle.

Le PLU de Châtillon-en-Bazois contient une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour cette parcelle, ce qui impose de créer des aménagements.

La CCBLM est en négociation avec le propriétaire de la parcelle pour l'achat de la parcelle.

Partenariats économiques

La CCBLM participe au financement des acteurs de l'économie et de l'emploi suivants :



- La **BGE Nièvre-Yonne** pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, dans le cadre d'une convention renouvelée en 2024, courant jusque fin 2026. La BGE est experte en appui à la création d'entreprise (*voir paragraphe plus haut*).
- **Initiative Nièvre** pour l'accompagnement et de financement de créateurs d'entreprise.
- La **Fabrique Emploi et Territoires** pour l'accompagnement des entreprises pour développer l'emploi local et la promotion des emplois et des métiers.
- **L'Agence Economique Régionale (AER) BFC** pour l'appui en ingénierie apporté à la collectivité dans le développement économique, sur les projets à fort enjeu. La CCBLM est actionnaire de l'AER (5 000 € payé en 2022).
- **Territoire d'Industrie Nevers Val de Loire** pour le financement des actions (films et documents promotionnels, rémunération du chargé de mission, politique de recrutement, ...) à hauteur de 2,07 %.
- **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** pour le financement des associations :
 - Comités Locaux pour l'Emploi (CLE) du Pays Luzycois et Morvan-Aron (MaCLE)
 - La Grappe, association d'appui et de coordination des comités locaux pour l'emploi à l'échelle du département

En plus de ces partenaires, la CCBLM travaille étroitement d'autres acteurs de l'économie : chambres consulaires, France Active, Association Jeunesse et Entreprises, ...

Le centre de télétravail de Moulins-Engilbert

Des entreprises ou associations peuvent louer un bureau ou la salle de réunion, à la journée, à la semaine ou au mois, au Centre de télétravail de Moulins-Engilbert, tout équipé et relié à la fibre optique.



En 2025 :

- 2 bureaux sont loués à l'année par la Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre
- 3 bureaux sont occupés par les services de la CCBLM
- 1 bureau est partagé entre France Active Bourgogne et une avocate
- 1 bureau est disponible à la location
- La salle de réunion est mise à disposition un mercredi sur deux pour les permanences de la BGE, dans le cadre de la convention

En 2025, les bureaux ont été loués par convention (32) pour une recette totale de 5 215 €.

Quand la marche ouvre la voie de l'emploi

La Communauté de Communes multiplie les initiatives en lien avec ses partenaires économiques et sociaux pour renforcer l'attractivité du territoire. En 2025 figure une expérience originale portée par la Mission Locale Nivernais Morvan : les « randos éco ».

Le principe est simple et efficace : pendant deux heures, des jeunes de 18 à 25 ans ont parcourus les rues de Luzy, Châtillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert aux côtés d'agents de la CCBLM. Ces balades commentées mettent en lumière le tissu économique local, ses entreprises et ses opportunités d'emploi. Objectif affiché : conjuguer activité physique douce et rencontres professionnelles dans un cadre convivial.



Ce format inédit facilite le dialogue entre employeurs et futurs actifs, tout en bousculant les représentations que les jeunes peuvent avoir de leur territoire. Résultat : une meilleure connaissance des acteurs locaux et parfois, de véritables déclics sur des perspectives de carrière.

L'initiative fait écho à d'autres expérimentations, comme celles menées par l'AJE 58 (Association Jeunesse et Entreprises), qui organise des parcours similaires pour les écoliers de Millay et de Saint-Honoré-les-Bains. Autant d'actions qui illustrent la volonté de rapprocher les jeunes et les entreprises du territoire.



Rando éco à Châtillon-en-Bazois

Ecole de Production du Morvan - 58

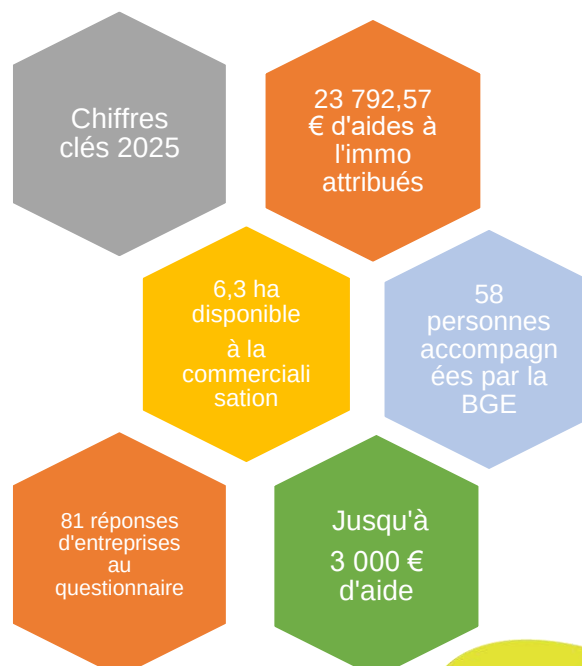
L'association "Ecole de Production du Morvan" (EDPM-58) porte le projet d'école de production qui forme les élèves sur la première transformation du bois en CAP, en première et en terminale pro. L'association a sollicité la CCBLM pour le portage immobilier du projet. Les élus communautaires ont soutenu dès le mois de juillet 2021 ce projet d'envergure pour le développement du territoire. L'association EDPM-58 est en charge du fonctionnement de la structure.

En 2023, les élus de la CCBLM ont choisi de faire l'acquisition de la scierie de Biches. A la rentrée 2025, l'école a accueilli 10 élèves.



En octobre 2025, les travaux d'aménagement, portés par la CCBLM, ont débuté avec la construction sous la halle de la scierie de 4 salles de classes, de vestiaires, d'un réfectoire, de bureaux administratifs, d'une salle informatique.

Les travaux doivent se terminer à l'été 2026. En 2025, les cours ont été dispensés dans des locaux temporaires, sur place. Les élèves mangent au collège de Moulins-Engilbert et dorment au lycée de Château-Chinon



AGRICULTURE ET PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le Projet Alimentaire Territorial

Le Projet alimentaire territorial du Pays Nivernais Morvan a pour but de soutenir l'installation d'agriculteurs sur le territoire et de favoriser la consommation locale, à commencer par la mise en place des circuits courts pour la restauration collective : écoles, EHPAD, portage de repas des Centres sociaux etc.

Les actions de la CCBLM menées en 2025 en lien avec le PAT sont :

Collaboration avec les centres sociaux et les écoles pour développer une alimentation en circuit court pour l'enfance-jeunesse

Les lois EGalim (2018) et Climat et Résilience (2021) imposent que les repas servis dans les restaurants collectifs comprennent une part au moins égale, en valeur, à 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de produits biologiques.

Avec l'aide de la DDT, la CCBLM a invité les gestionnaires de restaurants collectifs à une réunion d'information et d'accompagnement dans leur télédéclaration annuelle des produits, dits « EGalim », utilisés dans la confection des repas. 10 personnes y ont participé.

La diversification de la production alimentaire, notamment via l'installation de nouveaux producteurs

En 2025, la CCBLM s'est engagée dans les actions suivantes :

- Accueil de porteurs de projet agricole et mise en réseau vers les structures agricoles d'accompagnement
- Participation au réseau RARES dans la structuration d'un parcours d'accompagnement de porteurs de projet dits « agri-ruraux » en lien avec les structures agricoles d'accompagnement de la région
- Veille d'opportunités de foncier agricole et promotion de l'espace test agricole de Luzy
- Participation aux travaux d'émergence de nouvelles filières locales du Parc Naturel Régional du Morvan

Aide à l'immobilier agricole



La CCBLM favorise le maintien et le développement des activités agricoles des 46 communes de son territoire. C'est ce qu'elle fait depuis plusieurs années en aidant des projets agricoles souhaitant se développer et se diversifier, tout en apportant du dynamisme au territoire.

En 2025, elle a renouvelé l'aide à l'immobilier agricole : 1 apicultrice et 1 éleveur bovin en vente directe ont bénéficié de cette aide.

1 nouvelle affiche a été créée selon l'identité visuelle de la CCBLM et diffusée à l'ensemble des communes et relayée sur les réseaux (site internet et Facebook).

Subventions agricoles

Chaque année, la CCBLM soutient financièrement les associations organisatrices d'événements à thématique agricole/alimentation.

En 2025, les associations suivantes ont été aidées :

- Comité des Foires Cercycois : 580 € pour l'organisation de la Fête de l'Elevage des 7 et 8 novembre 2025, à Cercy la Tour
- Association Terrosol (Terres Nourricières Et Solidaires En Sud Morvan) : 180 € pour l'organisation d'une soirée ciné-débat dans le cadre du festival Alimenterre le 19 novembre 2025 à Luzy
- Comité du Foires Concours de Moulins-Engilbert : 580 € pour l'organisation d'une foire aux bovins reproducteurs le 18 octobre 2025, à Moulins-Engilbert
- Comité du Comice du Bazois : 2 000 € pour le comice rural du Bazois 2025 des 9 et 10 août 2025, à Châtillon-en-Bazois



Défilé du comice du Bazois 2025

Les événements organisés par le Comité des Foires de la Nucle-Maulaix et le Comité des foires et marchés de Luzy ont été annulés à cause des mesures sanitaires liées à la DNC fin octobre début novembre 2025.

L'association Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne a sollicité le soutien financier de la CCBLM afin d'aider au fonctionnement de l'association. Elle a pour mission l'accompagnement et la défense des agriculteurs ou cotisants MSA en difficulté qui la sollicitent dans le cadre d'une démarche globale et confidentielle. En 2025, 6 familles ont été accompagnées sur le territoire CCBLM, grâce en partie à la subvention de 1 500 € versée par la CCBLM.

La CCBLM, un terrain d'études

Accueil des élèves de BTS agricole ACSE de Château-Chinon en juin 2025

9 élèves apprentis du lycée agricole de Château-Chinon et leur formateur/coordonateur BTS ACSE (analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) ont choisi la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan pour travailler sur un examen portant sur l'étude d'un territoire, ses acteurs, ses activités économiques, ses filières, ses projets.



Ils ont été invités à un temps d'échanges pendant lequel ils ont pu en savoir plus sur les actions agricoles de la CCBLM, ainsi que ses actions en matière d'énergies renouvelables et de transition écologique, sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays Nivernais Morvan, sur le Projet Alimentaire local du bassin de Luzuy et sur les actions du Parc Naturel Régional du Morvan en matière agricole et les zonages Natura 2000.

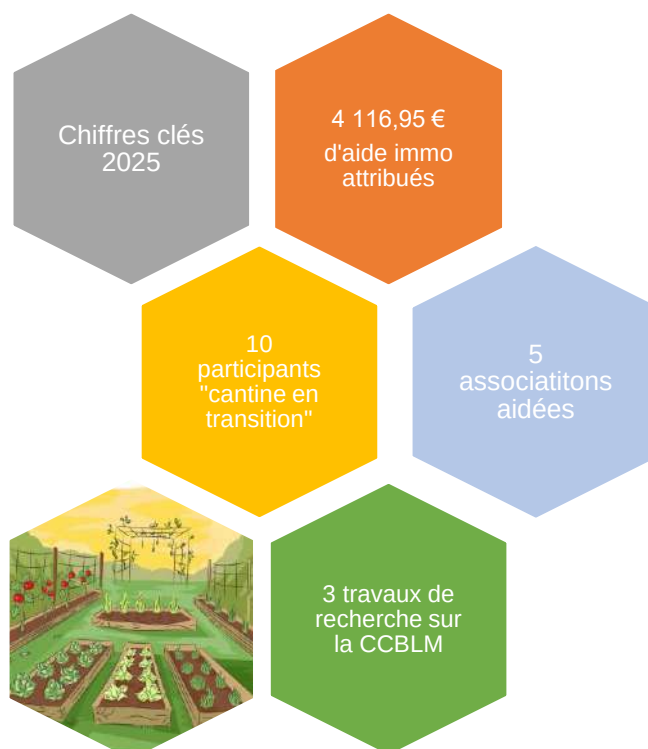
Diagnostic territorial des dynamiques agricoles et des paysages du Pays Nivernais Morvan

Des étudiants et enseignants-chercheurs du Master « Géographie Aménagement Environnement et Développement local » (GAED), parcours « Nouvelles Ruralités Agriculture et Développement local » (NOURAD) de l'Université Paris Nanterre ont réalisé en l'espace de plusieurs mois un diagnostic territorial des dynamiques agricoles et des paysages du Pays Nivernais Morvan. Pendant leurs immersions terrain, ils ont pu rencontrer de nombreux acteurs locaux du monde agricole.

La restitution du diagnostic aura lieu début 2026.

Enquête sur les évolutions du monde agricole et les politiques publiques locales

Une étudiante en master 2 à AgroParisTech, en stage chez Terre de Liens, est venue sur le territoire dans le cadre de son mémoire pour rencontrer différents acteurs du territoire (élus, techniciens, agriculteurs...). Elle a pu notamment visiter le marché au cadran de Moulins-Engilbert avec la Vice-Présidente en charge de l'agriculture. Son mémoire de stage s'intitule : *Le volontarisme politique des communes rurales sur les enjeux agricoles et alimentaires - Île-de-France/Bourgogne, une étude comparée*



ATTRACTIVITÉ

La continuité de la politique d'accueil de nouveaux habitants

Depuis janvier 2025, la CCBLM bénéficie de fonds européens (FEDER) afin de continuer à mener sa politique d'attractivité « BLM ici on peut : la politique d'accueil et d'attractivité tout public ». L'accent est mis plus prioritairement sur les jeunes générations. Une convention a été signée jusqu'en décembre 2027.

Dans ce cadre, plusieurs foyers et porteurs de projet ont été accompagnés par la CCBLM. Elle s'appuie sur des outils de suivis nationaux (la plateforme Deveco pour le suivi de porteurs de projets - en lien avec le service Economie) et régionaux (la plateforme de suivi de nouveaux arrivants « Cati », subventionnée par la région Bourgogne Franche Comté).



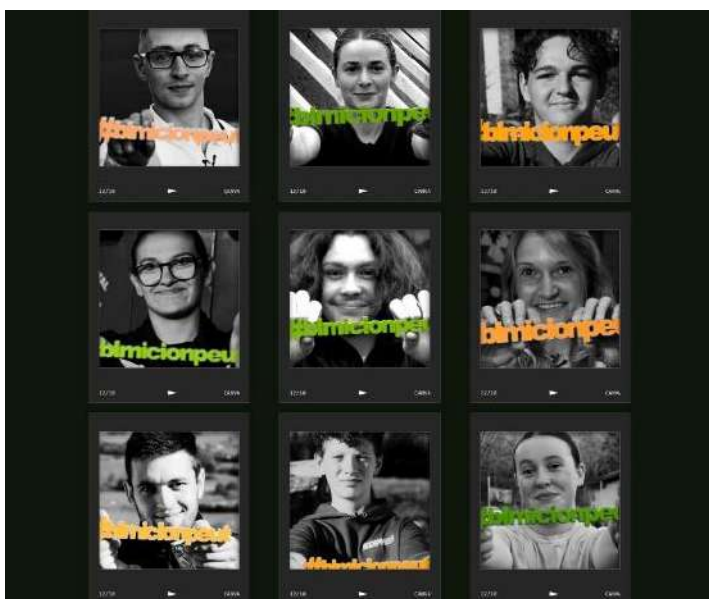
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

La diffusion des vidéos #blmicionpeut



En octobre 2024, la CCBLM et l'AJE Nièvre (Association Jeunesse et Entreprises) sont parties à la rencontre de jeunes lycéens, bénévoles et salariés, investis sur le territoire Bazois Loire Morvan.

10 courtes vidéos thématiques ont fait suite à ces rencontres, donnant la parole aux jeunes.

En 2025, elles ont été diffusées sur les pages Youtube, Facebook et sur le site internet de la CCBLM.

Ces vidéos ont été projetées dans les salles du réseau de cinémas indépendants Sceni Qua Non.

L'organisation des forums locaux de l'orientation, de la formation et des métiers à destination des collégiens et de leur famille.

Depuis 2023, des forums locaux de l'orientation, de la formation et des métiers sont organisés par la CCBLM, l'Association Jeunesse Entreprise de la Nièvre (AJE 58) et les collèges du territoire.

La deuxième édition s'est déroulée à Luzzy le **9 janvier 2025** pour l'année scolaire 2024-2025. Elle a réuni les collèges de Cercy-La Tour et de Luzzy ainsi que 70 professionnels.





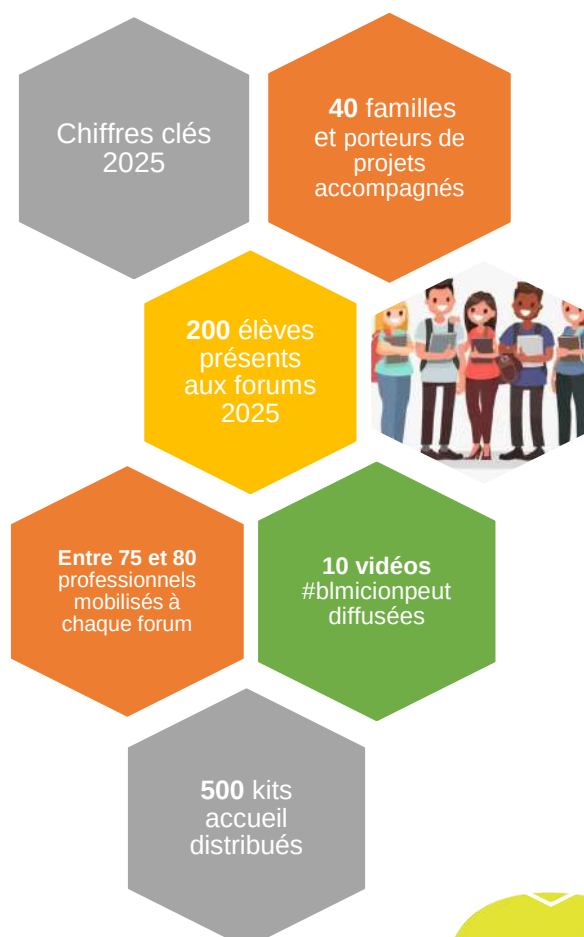
La troisième édition (année scolaire 2025-2026) a eu lieu le **lundi 17 novembre 2025** après-midi à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Les professionnels (instituts de formation, entreprises,) participants qui le souhaitaient avaient la possibilité d'installer leur stand en matinée et de

manger sur place le midi, la CCBLM prenant à sa charge les frais de restauration. Les collèges, l'AJE et la CCBLM ont co-organisé ce temps de rencontre.

L'évènement a réuni une **centaine d'élèves** et quelques parents les accompagnant. Plus de 70 professionnels étaient présents, permettant aux jeunes de découvrir une large variété de carrières (pouvant être effectuées localement), d'obtenir des conseils pour leur orientation et de poser des questions sur les parcours possibles. C'était l'occasion pour toute personne présente de se rencontrer et d'échanger, notamment lors de la pause-café offerte par la CCBLM.

Les derniers totebag #blmicionpeut comportant la documentation et les *goodies* ont été intégralement distribués aux élèves par les élus et agents présents.



NUMERIQUE

Le Numérique au service d'une meilleure attractivité du territoire

Les ateliers numériques plus diversifiés et plus spécialisés pour la montée en compétence de tous



Les deux conseillers numériques ont multiplié leurs actions dans la lutte contre la fracture digitale et l'initiation au numérique des publics. Leurs accompagnements se sont spécialisés en 2025.

Par exemple des ateliers de montée en compétence ont été proposés aux agents de déchetterie. Ou bien encore lors de temps dédiés à la prise en main d'outils de communication, à destination des associations et des professionnels du territoire en novembre 2025, en partenariat avec la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan.

Ils ont poursuivi leurs accompagnements individuels et collectifs avec les différents clubs informatiques du territoire.

La coorganisation d'événements d'information et de sensibilisation sur des thématiques ciblées

Le service numérique est régulièrement sollicité par les partenaires du Numérique dans le cadre de la coorganisation d'événements thématiques.

Ainsi, une première conférence autour de l'Intelligence Artificielle (IA) a été proposée aux agents et élus de la CCBLM le mardi 15 avril 2025.

L'événement, coorganisé par la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan, Nièvre Numérique et le Service d'Accompagnement au Numérique du département de la Nièvre était à destination des élus et agents. Mais cette première a amorcé une ouverture sur la proposition d'autres événements et ateliers locaux autour de cette thématique à destination du grand public (des cafés IA par exemple).



La participation aux événements organisés par les partenaires



Les agents du service numérique ont participé à l'animation et à la co-organisation de nombreux événements structurants, coconstruits avec des partenaires.

Par exemple, l'intégralité des sept dates proposées par **Ville à Joie** en 2025 sur BLM ont été couvertes par le pôle Développement.

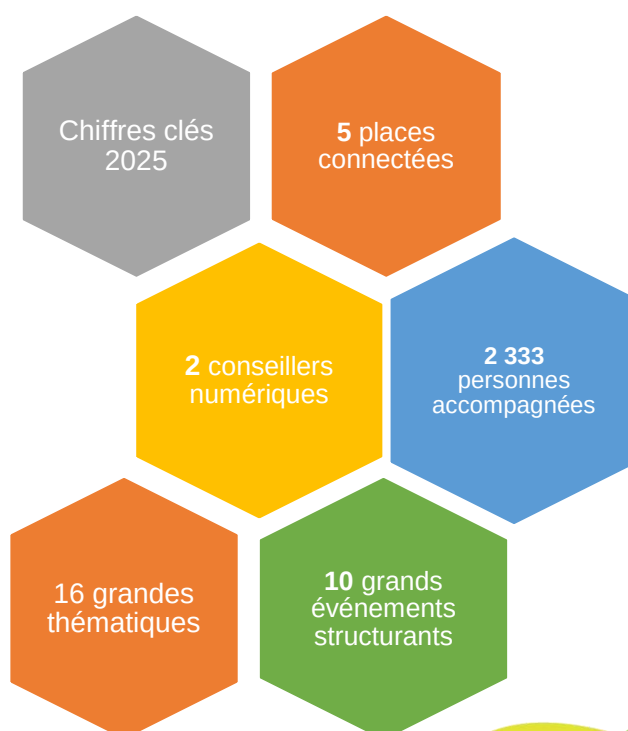
Un **premier cirque numérique** a été organisé à Luzy en mai, à destination des collégiens en matinée, puis ouvert au grand public l'après-midi.

Les cinq ateliers thématiques proposés lors de l'action départementale du **Printemps du Numérique** peuvent également être cités.

Le suivi de l'accès à une connexion internet sur l'ensemble du territoire

La CCBLM continue d'assurer le suivi à une connexion internet performante – et plus spécifiquement à l'accès au Très Haut Débit – à destination des habitants. Les problèmes de déploiement ou de raccordement sont régulièrement remontés auprès de Nièvre Numérique ou de Xp Fibre.

Et ce sont **cinq sites de réseaux Wifi outdoor** (extérieurs) « Wifi Nièvre » pour lesquels la connexion est gratuite pour les habitants, et dont l'abonnement est supporté par la CCBLM : la place Pierre Saury de Châtillon-en-Bazois, la place du Champ de Foire de Moulins-Engilbert, la place Firmin Bazot de Saint-Honoré-les-Bains, le camping de Panneçot à Limanton et le camping de l'Etang Marnant à La Nocle Maulaix. Le dispositif Wifi Nièvre couvre également d'autres sites de Châtillon-en-Bazois, ou de la commune de Cercy-la-Tour.



TOURISME

Nouvelle version du magazine de destination

Le magazine de destination Rives du Morvan a évolué pour un format plus grand permettant une augmentation de la taille de police d'écriture, dans une démarche d'inclusion de nos publics.

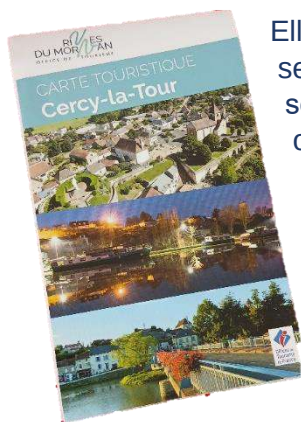
L'autre nouveauté est l'insertion de la carte touristique du territoire dans la 2^{ème} de couverture avec un rabat. L'objectif est de rassembler dans un seul document toutes les informations pratiques et de localisation des sites et lieux de visite.

Depuis les premières éditions, le magazine s'est étoffé et a vu son nombre de pages augmenter à mesure que le développement touristique se structure, faisant la part belle à l'offre d'itinérance et aux pépites patrimoniales et naturelles du territoire, sans oublier les curiosités à découvrir chez nos voisins !



Nouveau plan touristique : Cercy-la-Tour

Une toute nouvelle carte touristique de Cercy-la-Tour vient enrichir la collection des plans de ville de l'Office de tourisme.



Elle valorise les atouts de cette commune labellisée Station Verte, avec ses commerces et services, sa halte nautique, ses parcours de pêche et son patrimoine. Flânez sur la place d'Aligre, suivez le Canal du Nivernais, ou explorez les sites de pêche aménagés ; cette carte permet de (re)découvrir Cercy-la-Tour autrement !

Le verso de la carte présente les points d'intérêt des communes environnantes, nichées au cœur d'un territoire traversé par de grands itinéraires de rando et de vélo, GR3 et Tour de Bourgogne à Vélo avec l'Euro Vélo 6 et le Canal du Nivernais.

Disponible à la mairie, et dans les bureaux d'information touristique.

Mise en valeur du patrimoine de Saint-Honoré-les-Bains

En partenariat avec la Route des Villes d'Eaux du Massif Central, la commune de Saint-Honoré-les-Bains et l'Office de tourisme ont développé Therma, un jeu géolocalisé pour découvrir le patrimoine thermal de la station thermale. L'objectif est de résoudre une énigme de manière ludique, tout en se baladant dans les rues de la Station thermale.

Guidés par un air de saxophone, les joueurs partent sur les traces d'un compositeur célèbre, qui a séjourné dans la station pendant plusieurs années.

Disponible sur l'application mobile Gaya Player (gratuit)



Cette offre complète la parution d'un livre consacré au patrimoine du thermalisme et à sa villégiature à Saint-Honoré-les-Bains, édité en partenariat avec la commune et le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté. Cet ouvrage s'appuie sur les recherches conduites par le service Inventaire et Patrimoine de la Région effectuées dans la station thermale nivernaise.

Labellisation « Accueil Vélo » du BIT de Luzy



Le bureau touristique de Luzy a obtenu le label Accueil Vélo, symbole de l'engagement du territoire en faveur d'un accueil de qualité pour les cyclotouristes.



Située sur la variante Sud Morvan de la Grande Traversée du Massif Central (VTT), Luzy multiplie les initiatives en faveur d'une itinérance douce et accessible à tous :

- La liaison "gare à gare" pour un voyage 100 % mobilité douce,
- L'atelier Luzycyclette, pour réparer son vélo de façon coopérative,
- La Bougeotte, qui encourage de nouvelles façons de se déplacer...
- ... Et même la location de vélos proposée par la mairie !

Boutique : formalisation de la stratégie

L'Office de tourisme vend des produits dans chacun de ses bureaux d'information touristique, autour de l'identité « Rives du Morvan » évocatrice de détente, ressourcement autour de l'eau, itinérance et découverte de la nature.

Les produits sont sélectionnés en cohérence avec ces valeurs. C'est pourquoi le Made in France et le Made in Europ sont prioritaires pour valoriser le patrimoine paysager, bâti et culturel du territoire. Par exemple, les affiches, cartes postales et magnets sont autant de supports pour exporter la destination des Rives du Morvan.

Les articles diffèrent d'un bureau à l'autre pour s'adapter au public visé : on retrouvera des produits Saint-Honoré-les-Bains au BIT concerné et des produits Morvan dans les BIT de Luzy, Moulins-Engilbert et Saint-Honoré-les-Bains, tandis que d'autres produits seront proposés dans les bureaux proches de la véloroute du Canal du Nivernais, comme les casquettes, ponchos et autres serviettes de bain.

L'environnement commercial local est pris en compte afin de ne pas être en concurrence frontale avec les acteurs locaux.

La communication sur nos espaces boutique se fait dans notre magazine de destination et via une page sur notre site internet : <https://www.rivesdumorvan.fr/pratique/nos-espaces-boutiques/>



Fréquentation 2025

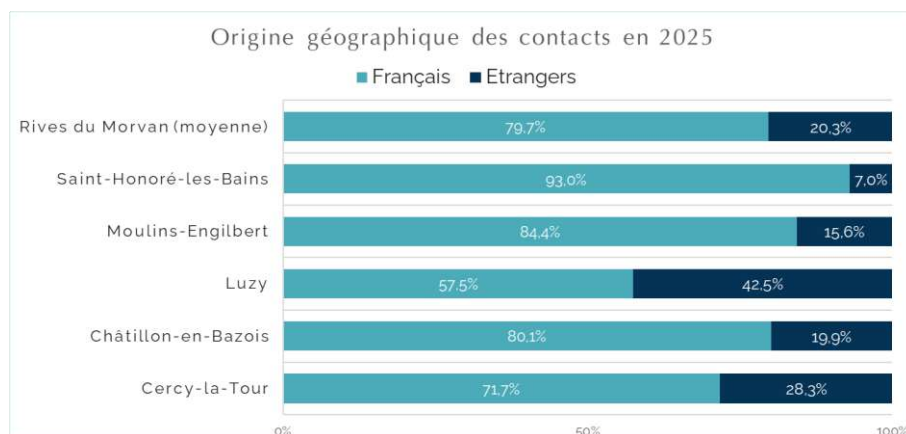
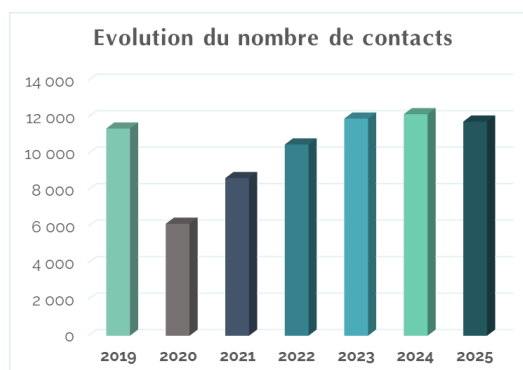
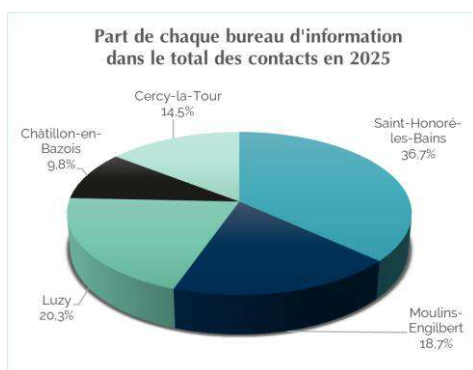
L'année 2025 se conclut avec un total de **11 737 contacts** sur les Rives du Morvan, soit une **légère baisse de 3% par rapport à 2024** (tous modes d'accueil confondus : au comptoir, par téléphone, par email, par courrier).

A titre de comparaison, cette fréquentation reste supérieure à celle de 2019 (11 357 contacts), année de référence avant la crise sanitaire.

11 737
contacts

- 3 %
par rapport à 2024

Tous modes d'accueil confondus : au comptoir, par téléphone, par email, par courrier



Chiffres
clés 2025

11 737
contacts

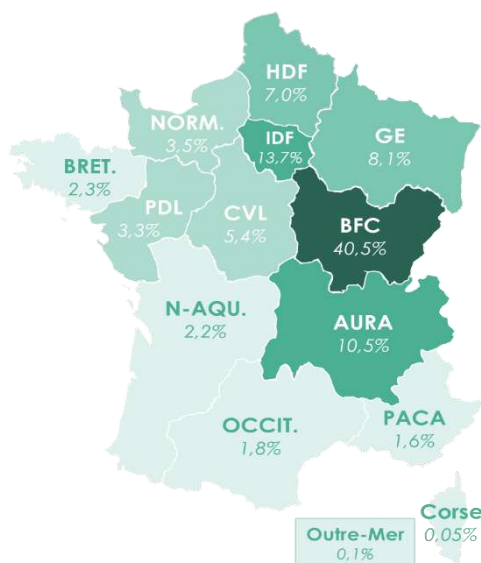
Tous
modes
d'accueil
confondus



au
comptoir,
par
téléphone,
par email...

-3 % par
rapport à
2024

Origine



4 contacts sur 5 sont Français (stable par rapport à 2024) majoritairement originaires de Bourgogne, d'Ile-de-France, d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Nord et du Grand-Est.

Les étrangers sont principalement Néerlandais, Belges et Allemands ; la fréquentation étrangère dans son ensemble est cependant en retrait cette année (-9% par rapport à 2024).

Le Top 3 Etranger

- 1 Pays-Bas** 
- 2 Belgique** 
- 3 Allemagne** 

Sorties

ACTIVITÉS & SORTIES

De début avril à mi-octobre (saison thermique)



- 92 visites prestataires/patrimoniales/activités de loisirs
- 15 randonnées/sorties nature (botanique)
- 9 visites avec l'association *Guides en Morvan* + minibus
- 1 visite OT pour les Journées Euro. du Patrimoine
- 1 Fantastic Picnic

- 47 % **17 annulées** : 12 pour manque d'inscrits / 4 par les prestataires / 1 à cause de la météo

Communication digitale

Les actions menées en communication digitale portent leurs fruits, avec des indicateurs en hausse sur l'ensemble des supports. Le nouveau site internet confirme son attractivité : le retard de référencement constaté lors de son lancement est désormais résorbé, permettant une augmentation de 12 % du nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente. La fidélisation progresse également, avec 12 % de visiteurs connus supplémentaires et un total de 123 600 pages vues en 2025.

Les réseaux sociaux poursuivent également leur développement. La page Facebook rassemble désormais 4 700 abonnés, soit près de 200 de plus qu'en 2024, tandis qu'Instagram enregistre une forte progression avec près de 800 followers, gagnant également 200 abonnés sur l'année.

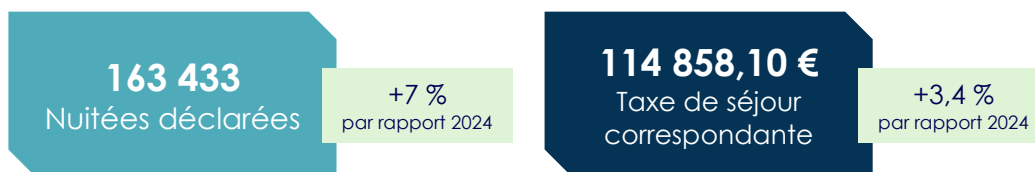
Taxe de séjour

La taxe de séjour est payée par les vacanciers qui séjournent dans les hébergements touristiques marchands. C'est un tarif par personne et par nuit, les mineurs en sont exonérés. Le montant est collecté par l'hébergeur, qui le reverse ensuite à l'intercommunalité.

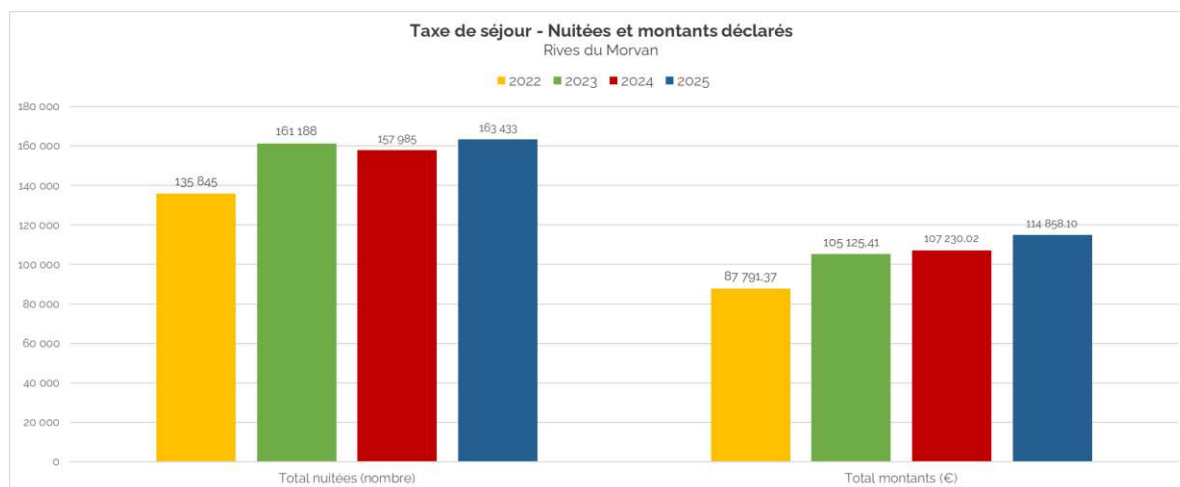
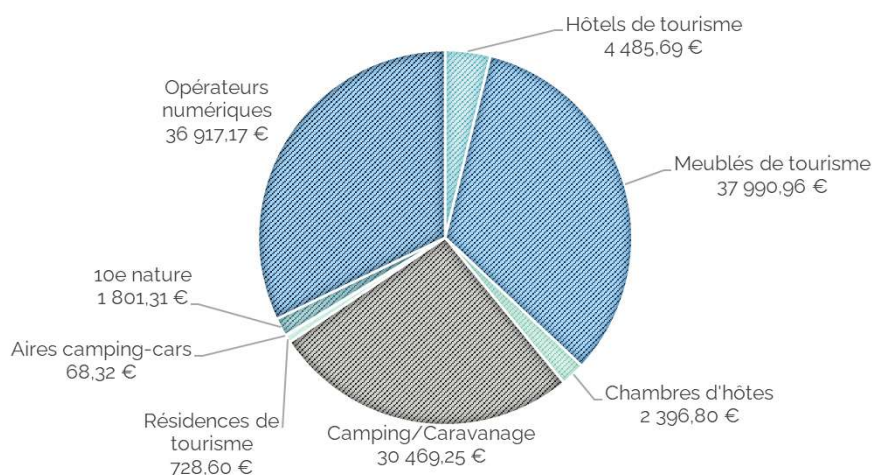
Les recettes de cette taxe reviennent dans leur intégralité à l'Office de Tourisme, afin de financer des actions au bénéfice de l'ensemble des acteurs du tourisme.

Date de synchronisation de la plateforme pour les données présentées ici : 11 juin 2026.

Le nombre de nuitées et le montant correspondant de taxe de séjour ne sont pas nécessairement les données définitives pour l'année 2025. Ces totaux sont susceptibles d'évoluer, en fonction des dépôts complémentaires de déclarations sur la plateforme pour la période étudiée.



Répartition de la taxe de séjour collectée par type d'hébergements en 2025 (déclarations)



CULTURE

Les projets CLEA Année 2025 à destination des élémentaires

Comme chaque année, les élèves des établissements scolaires situés sur la CCBLM bénéficient des CLEA « contrat local d'éducation artistique ». Ce dispositif est porté par la CCBLM, à hauteur de 25 000 €, et par la DRAC BFC, à hauteur de 25 000 €.

Pour l'année scolaire 2024/2025, les élèves des écoles élémentaires ont pu pratiquer, acquérir des connaissances et fréquenter des artistes professionnels au travers des ateliers et des spectacles. L'essentiel des activités se sont déroulées de janvier à juillet 2025.

Liste des projets scolaires

Ecoles de Millay / de Chiddes

Musée de la Résistance (histoire) - Damien Tissier (graff)

Projet : Morvan, terre de résistances

Ecole Yvonne Moreau Millay (1 classe)

Ecole Paul Sarrette Chiddes (1 classe)

Sortie : Musée de la Résistance

Restitution

Chiddes : dévoilement petite fresque + carnet de travail dessins et textes « Si Paul m'était conté »

Millay : dévoilement grandes fresques + lecture texte

Ecole de Moulins-Engilbert

Cie Sospeso

Projet : Partitions (danse contemporaine)

2 classes

Restitution

Spectacle élèves.

Spectacle « Partitions » par Marion Partinello.

Spectacle intergénérationnel à l'EHPAD du Sud-Morvan.

Ecole Les vignes de Chatillon-en-Bazois

Séverine Perrier (art plastique) - Julian Delgrange (conte)

Projet : Les arts sombres

3 classes

Restitution

Spectacle élèves dans décors créés en art plastique.

Spectacle "Forêt aux feuilles de flammes" par Julian Delgrange

Ecole Arc-en-Ciel de Cercy-la-Tour

Esmé Planchon (littérature) - Josepha de Vautibaut (art plastique)

Projet : Autour des étoiles

3 classes

Restitution

Lecture des textes et présentation des travaux art plastique sur grilles.

Fresque murale à l'école.

Les élèves ont assisté au spectacle Nova Nova par la Cie Déviation.

Restitution commune avec Remilly.



Ecole de Fours

Jean Dollet (conte)

Projet : Graines de conteurs et conteuses

2 classes

Spectacle parents et élèves : Les contes de ma besace

Restitution en classe, fin d'année. Lecture contes

Ecole de Charrin

Quentin Coppalle

Projet : Jazz (musique)

2 classes

1 jour : concert pédagogique + restitution + concert professionnel

A noter que tous les élèves de Fours, incluant les maternelles, ont assistés au concert pédagogique de l'après-midi. (Transport payé par le club des écoliers)

Ecole Marcel Dubuis de Luzy

Cie Baomen (art plastique/Stop motion)

Projet : En suspension

4 classes

4 semaines le matin / en résidence de création l'après-midi à la micro-folie BLM.

Restitution

De la résidence le vendredi matin à la micro-folie

Du projet CLEA à la fête de l'école en fin d'après-midi

Maquettes + film stop motion dans une salle mise au noir à la Grande Halle.

Ecoles de Brinay / de Biches

Cie Tyrnanog (Kamishibai)

Projet : Quand le livre se met en scène

2 classes

Spectacle (professionnel) préparatoire pour les deux classes en février.

Restitution

Présentation des travaux/spectacles à Brinay pour chaque école. Deux séances 1 élèves et 1 parents.

Ecole de Remilly

Cie Déviation (Art plastique - musique)

Projet : Au son des étoiles

1 classe

Restitution

Devant les élèves de Cercy-la-Tour et les maternelles de Vandenesse.

Spectacle « Nova Nova » pour tous.

Autres actions pédagogiques, bénéficiant du soutien de la CCBLM



Ecole Vasarely à Saint-Honoré-les-Bains
Ciné concert et échange bord plateau.

Collège de Luzy et Cercy-la-Tour
Chorales : Human Nature



Micro-Folie BLM 2025

La micro-folie BLM a été accueillie de janvier à juillet 2025 à Luzy. Elle a déménagé en octobre à Moulins-Engilbert.

Plusieurs animations ont eu lieu dans les 2 communes :

A Luzy

En partenariat avec La Mission numérique Nivernais Morvan :

- Printemps du numérique. Découverte de la micro-folie. Playlist.
- Accueil de loisirs : utilisation du ploter de découpe et de la presse à t-shirt.
- Accueil maternelle : utilisation du ploter de découpe et de la presse à t-shirt. « Un sac pour l'année »

Autres animations animées par l'agent en charge de la culture :

- Maternelles : 2 séances : Les Animaux fantastiques à partir de la Malette « Les animaux dans l'art. »
- Ehpad Bernard Delaplanche : 3 séances micro-folie. (Photo)



En partenariat avec la Cie Baomen.

- Résidence de création à la micro-folie
- 4 semaines de résidence pour le projet Art plastique/Théâtre « En suspension »
- Intitulé « découverte d'un processus de création artistique »
- 2 visites résidence. 4 classes
- 1 spectacle mi-parcours résidence.
- 1 spectacle de sortie de résidence.

Entrée libre Luzy : 46 personnes. Présentation et diffusion de playlists.

A Moulins-Engilbert

La micro-folie BLM a été inaugurée le 31 octobre 2025, avec un spectacle « le cabinet de poésie générale » par la Cie du Théâtre Eprouvette. Au cours des mois de novembre et décembre, plusieurs présentations du dispositif ont été faites aux associations, aux institutions, dont l'école de Moulins-Engilbert.



Dévoilement de la plaque, par Serge Ducreuzot, maire de Moulins-Engilbert (oct 2025)

Partenariat avec La Maison : Toujours plus de proximité pour la culture !

La saison Côté Jardins 2024/25 s'est close au mois de mai à Saint-Honoré-les-Bains avec « **L'Heure espagnole** » par les membres du conservatoire de Nevers.

Dans les premiers mois de l'année 2025, Cercy-la-Tour a reçu « **Le Mariage forcé** » par la Cie 800 litres de paille au mois de janvier. Sermages a reçu « **Melting Tof** » par TOF Theater en février, et en mars, Châtillon-en-Bazois a reçu « **Des fois je hurle aux vents** » par la Cie Un château en Espagne.



Le mariage forcé. Molière - Cie 800 litres de paille

Photo © Antonin Charbouillot

En avril, les scolaires, et plus particulièrement l'école et le collège de Moulins-Engilbert, ont pu rire des facéties de la Cie La Superette avec un spectacle où le numérique et les effets spéciaux ont une grande place « **Nous, on n'a rien vu venir !** ».

La saison Côté Jardins 2025/2026 s'est ouverte en septembre à Luzuy avec « **Ma république et moi** » d'Issam Rachyq-Ahrad. Elle s'est poursuivie en octobre à Cercy-la-Tour avec « **L'art d'avoir toujours raison** » de la Cie Cassandre. En décembre, Châtillon-en-Bazois a accueilli le Trio Musica Humana avec « **Bingo ! un loto musical** », un spectacle mêlant opérette, variétés, classiques de la chanson française.

Une programmation qui a rencontré son public, les salles affichant un taux plein d'occupation tout au long de l'année 2025 !

Cinéma en plein air

En complément de la saison Côté Jardins (septembre à mai) avec La Maison (Nevers), et pour la deuxième année consécutive, la CCBLM a souhaité prolonger la saison culturelle par une autre offre culturelle pour la période estivale. Ainsi, en partenariat avec Sceni Qua Non, la CCBLM a organisé trois séances de cinéma en plein air au mois de juillet 2025, en entrée libre. Malheureusement, 2 séances ont dû être annulées pour des raisons météorologiques et d'organisation (Moulins-Engilbert et La Nocle-Maulaix).

Seule la séance de Montapas eu lieu. Si le beau temps n'a pas été pas au rendez-vous, cette offre culturelle a été bien perçue par les élus et la population.

Art en gare 2025 : des gares plus jeunes et joyeuses

Dans le cadre de « Tous en gare » (*voir page mobilité*), revitalisation des gares ferroviaires sur la CCBLM, un volet artistique a été développé par le service culture « Art en gare », en



partenariat service mobilité. Il s'agissait également de renforcer l'image dynamique du territoire pendant la saison estivale, de juillet à fin octobre.

Si les mairies de Luzy et Cercy-la-Tour avaient fait le choix en 2024 de mettre en avant la vitalité artistique du sud-Morvan, pour 2025 l'accent a été mis sur la **jeunesse**. Ainsi, deux expositions en plein air, sur bâches, ont été proposées aux habitants et usagers de la SNCF.



A Luzy, un focus a été mis sur l'engagement de la jeunesse luzycoise à travers les photos de Yves Nivot. « Luzy, osez jeunesse ! » a réuni 10 jeunes, Antoine, Quentin, Félicie, Tony, Rosalie, Liwen, Camille, Edouard, Margaux, Elliot, chacun mettant en avant une passion, un engagement.

A Cercy-la-Tour, le photographe Galorbe a répondu aux demandes de la mairie qui souhaitait mettre en avant l'engagement sportif des jeunes cercycois. Adèle, Roxanne, Pierre, Timéo, Jordan, Raphaël, Aélia et Chloé ont montré une version décalée de leurs activités sportive.



A partir du mois de novembre, les bâches ont été mises à disposition des municipalités.

Subvention aux associations culturelles en 2025

Comme chaque année, La CCBLM soutient les festivals et les associations du territoire. Une aide financière qui, avec l'investissement de nombreux bénévoles, permet de renforcer l'offre artistique et culturelle du territoire ; un enjeu de taille pour la ruralité !

25 associations ont été subventionnées en 2025 :

- **Amicale pompiers** - Animations diverses - Fours
- **Artistes en Nièvre** - Portes ouvertes ateliers - Nièvre
- **Baz'arts** - Expos et concerts - Chatillon-en-Bazois
- **Buzon Fest** - Musique métal - Tazilly
- **Cerciacum** - Patrimoine - Cercy-la-Tour
- **Cercle Diogène** - Expos et concerts - Saint-Honoré-les-Bains
- **Comité de développement territoire de Luzy** - Evènements culturels - Luzy
- **Comité de jumelage** - Anniversaire jumelage - Luzy
- **Domaine neuf** - Concert - Saint-Hilaire-Fontaine
- **Fleurs de jazz** - Musique jazz - Larochemillay
- **L'Accalmie** - Théâtre - Saint-Seine
- **La Casbah** - Cuisine du monde et animations - CCBLM
- **La Cie du Coléoptère** - Théâtre - Poil
- **La Fête de l'accordéon** - Musique trad et du monde - Luzy
- **La Fête du Violon** - Musique trad et du monde - Luzy
- **La Grande halle de Fours** - Expos et concerts - Fours
- **La Ronde des arts** - Expos, concerts et marché des Potiers - Moulins-Engilbert

- **Le Barrage** - Concerts et festival mange-camions - Limanton
- **Le Limon** - Concerts - Remilly
- **Le salon de la chasse** - Concours de Cors, animations - Saint-Honoré-les-Bains
- **Le vent sur l'arbre** - Festival musique classique - Millay
- **Les acolytes** - Animations diverses - Saint-Honoré-les-Bains
- **Les petites scènes du Bazois** - Animations musicales - Chatillon-en-Bazois
- **Saint-Ho Promo** - Salon du livre - Saint-Honoré-les-Bains
- **Terrosol** - Animations vivrières et culturelles - Chiddes



ACTION SOCIALE

Enfance-jeunesse et maisons france services

Les centres sociaux, des partenaires du développement du territoire pour l'enfance et la jeunesse ...

La CCBLM a la compétence enfance-jeunesse qu'elle met en œuvre avec les 4 centres sociaux du territoire. Chaque année, elle participe aux financements des activités suivantes : accueil périscolaire, extra-scolaire (mercredi), l'accueil de loisirs (vacances), le relais parents enfants, la ludothèque ou encore le lieu d'accueil parents-enfants.

La CCBLM et les centres sociaux travaillent à une stratégie commune dans le cadre de la « Convention Territoriale Globale » (CTG) signée avec la CAF qui couvrait les années 2019 à 2023. La convention a été prolongée jusqu'au 31/12/2024 pour permettre de bénéficier du maximum de financement.



Signature de la CTG en avril 2025

Une nouvelle convention a été signée le 24 avril 2025. La CAF et la CCBLM ont signé cette convention, scellant ainsi leur engagement en faveur d'un partenariat renforcé.

Cette signature est un tournant important de continuité mais aussi de renouvellement. Elle n'est pas seulement un acte administratif mais aussi une implication commune de la CAF, de la CCBLM, et des Centres Sociaux, à destination de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Jeunesse, des Familles et de la Vie Sociale du territoire.

La CAF, la CCBLM, et les Centres Sociaux, dans le cadre d'un diagnostic partagé, peuvent ainsi mettre en place des projets réalistes, réalisables et adaptés aux besoins du territoire.

C'est aussi le début d'une nouvelle méthode de travail entre la CCBLM et les centres sociaux avec des chargées de coopération identifiées dans chaque structure. Ces agents ont travaillé ensemble durant toute l'année 2025 pour finaliser les 35 fiches actions de la CTG. Elles poursuivront le travail collaboratif durant toute la durée de la CTG avec des réunions hebdomadaires.

L'objectif ? Que chaque famille ait accès au même niveau de services. Ainsi, la CCBLM et les centres sociaux travaillent depuis quelques années à harmoniser les tarifs des accueils de loisirs.

En parallèle de cette signature, la CCBLM et les centres sociaux ont travaillé à une meilleure répartition de l'enveloppe enfance-jeunesse. En effet, les conventions entre la CCBLM et les centres sociaux arrivaient à échéance en juin 2025.

Les montants attribués par la CCBLM à chaque centre social étaient fixés selon des critères peu lisibles. Il semblait donc utile de réfléchir à une harmonisation de l'enveloppe dédiée aux centres sociaux durant la durée de cette nouvelle CTG en privilégiant un système de répartition budgétaire équitable et sur le moyen terme.

La CCBLM a donc choisi de répartir son enveloppe en fonction du volume de l'activité N-1 de chaque centre social. Des conventions ont été signées avec chaque centre social jusqu'au 31 décembre 2029.

Au total, en 2025, la CCBLM a consacré un budget de 694 621.79 € pour l'enfance jeunesse soit une stabilité par rapport à 2024 : un effort important de la part de la collectivité dans le contexte actuel même si les centres sociaux ont des charges qui sont en augmentation chaque année.

... Mais aussi pour l'animation territoriale et les Maisons France Services

La CCBLM finance également « *l'animation de la vie sociale* » qui est une subvention versée pour l'ensemble du fonctionnement des Centres Sociaux. En 2025, la CCBLM a augmenté sa participation au titre de l'animation de la vie sociale pour le centre social de Luzy et de Fours avec pour objectif, à moyen terme d'avoir le même niveau de participation par habitant pour chaque centre social. Ainsi, les centres sociaux de Moulins-Engilbert, Luzy et Entre Loire et Morvan ont le même montant par habitant, soit 4.39 €.



France Service à Moulins-Engilbert

Enfin, les *maisons* « *France Services* », présentes dans les quatre centres sociaux et au bureau de poste de Saint Honoré les Bains, offrent des services de proximité pour tout accompagnement lié aux démarches administratives (CAF, impôt, pôle emploi, logement social, etc). La CCBLM finance les Maisons France Services dans le cadre de sa compétence à hauteur d'un forfait annuel de 5 500 € par Centre social.

Récapitulatif des financements de la CCBLM en 2025 à destination des centres sociaux

	Animation de la vie sociale	France Services	Bonus territoire	Totaux
Fours	17 380.01 €	5 500,00 €	101 336,21 €	124 216,21 €
Luzy	18 086.80 €	5 500,00 €	214 355,84 €	237 942,64 €
Moulins	15 593.28 €	5 500,00 €	168 470,29 €	189 563,57 €
Bazois	25 620.92 €	5 500,00 €	210 459,45 €	241 580,37 €
Total	76 681.01 €	22 000,00 €	694 621,43 €	793 302,79 €

Pour l'année 2025, la CCBLM a consacré 793 302.79 € (**791 576,81 €** en 2024) à l'ensemble des activités des centres sociaux : animation de la vie sociale, France Services et bonus territoire.

Pour toutes informations sur les offres d'activités des centres sociaux :

- Centre social de Luzy au 03 86 30 04 21 ou www.centresocialluzy.com/activites
- Centre social du Bazois au 03.86.84.19.00 ou <http://csbazois.org/index.php/category/activites>
- Centre social de Moulins-Engilbert au 03.86.84.20.94 ou <https://centresocialmoulinsengilbertblog.wordpress.com>
- Centre social Entre Loire et Morvan au 03.86.50.23.24 ou <https://centresocialfours.fr>

Bâtiment des centres sociaux

La CCBLM est propriétaire de nombreux bâtiments gérés par les centres sociaux. De nombreux travaux sont réalisés pour maintenir et améliorer ses bâtiments (voir page « bâtiment »).

Projet de micro-crèche « Entre Loire et Morvan »

Suite à une étude menée en 2021 qui a fait apparaître un besoin en termes d'accueil collectif pour la petite enfance sur le secteur « Entre Loire et Morvan », les élus se sont positionnés sur le principe de création d'une micro-crèche et ont choisi de l'implanter à Fours.

Les objectifs du projet

- Développer une offre de proximité
- Favoriser l'attractivité du territoire
- Offrir un cadre moderne, fonctionnel et durable
- Accompagner les familles dans leur quotidien



La future crèche Entre Loire et Morvan

L'année 2025 a permis d'engager la maîtrise d'œuvre des travaux. Le futur établissement bénéficiera d'un agrément initial pour **12 enfants** avec une possibilité d'évolution à 16 enfants afin d'accompagner les besoins futurs des familles.

Le bâtiment sera d'une superficie de 215 m² environ. Il y aura également un espace extérieur privative avec des jeux extérieurs et un parking d'environ 15 places.



Le bâtiment en structure bois sera isolé avec un matériau innovant, durable et recyclé : le carton. Ce serait une première dans le département de la Nièvre. Par ailleurs, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture ce qui permettra au bâtiment d'atteindre une performance énergétique très performante.

Les travaux débuteront au printemps 2026.

L'espace vestiaire à Chatillon en Bazois

L'année 2025 a permis de poursuivre les études du projet de construction de l'espace vestiaire à la maison des générations de Chatillon en Bazois.

Ce projet est complexe puisqu'il relie le bassin aquatique, en plexiglass, et la maison des générations, bâtiment traditionnel en pierre. De plus, les contraintes de ventilation, d'aération et de chauffage sont particulièrement importantes.

Le projet a dû être modifié à deux reprises à cause de coût trop important. En 2025, les élus ont décidé d'arrêter le projet tel que prévu en raison d'études complémentaires nécessaires concernant notamment les flux d'air. D'autres études sont venues s'ajouter notamment des études de sol complémentaires. Ces études de sol ont fait apparaître la nécessité d'installer des micro-pieux.

L'installation de micro-pieu aurait entraîné des surcoûts rendant le projet économiquement irréaliste (plus de 130 000 € pour un bâtiment de 24 m²).

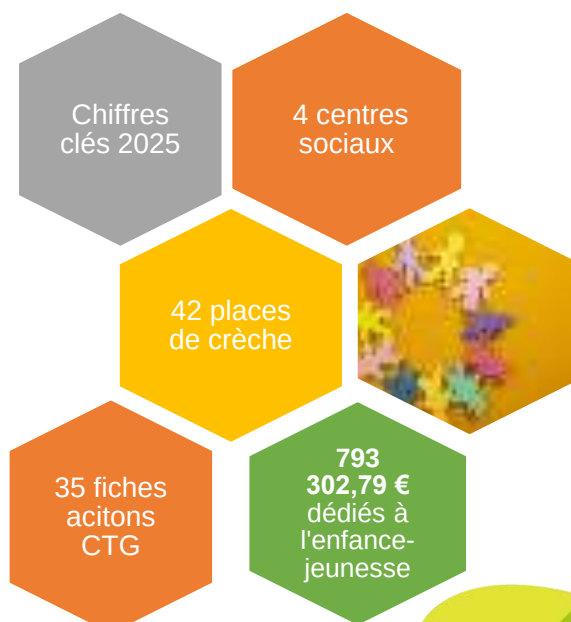
C'est pourquoi, les élus ont fait le choix de réaliser un projet plus simple et moins coûteux de 15 m², qui n'est pas soumis aux mêmes règles. Ce projet répondra aux besoins des usagers du bassin aquatique en permettant d'améliorer le confort et renforcera l'attractivité du bassin.

Les travaux ont commencé en octobre 2025.

Autres financements

Enfin, la CCBLM finance également les deux missions locales qui couvrent notre territoire à hauteur de 1.35 € par habitant :

- La Mission Locale Nivernais Morvan = 14 944.50 €
- La Mission Locale Sud Nivernais = 5 344,65 €



MOBILITE

Les chèques mobilité, pour faciliter le déplacement des personnes.

Le chéquier mobilité est un dispositif proposé par la Communauté de communes pour faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion.

Un chéquier de 10 chèques de 5 euros soit 50 euros peut être donné par personne sous conditions. Il doit être utilisé entre le 1er janvier et 31 décembre de l'année en cours.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et pour faire la demande, il suffit de contacter l'une des quatre Maisons « France Services » du territoire : Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert.

En 2025, **445 €** ont été consommés au titre des chèques mobilités (300 € en 2024) pour 5 utilisateurs.

Tous en Gare pour inventer la gare de demain ! !



Art en Gare à Cercy-La-Tour

La Communauté de communes a la chance d'avoir encore deux gares bien fréquentées sur le territoire. Le Pays Nivernais Morvan, la CCBLM, la mairie de Cercy-La-Tour et de Luzy ont lancé un travail sur ces deux gares et la possibilité d'offrir de nouveaux services et aménagements autour de ses points stratégiques.

L'objectif ! Rendre ces gares plus vivantes, plus attractives, attirer de nouveaux usagers et surtout tout mettre en œuvre pour que les trains continuent de s'arrêter dans ces gares !

L'étude a débuté par la phase d'immersion qui s'est déroulée en 2023. Cette phase d'immersion a permis d'identifier les besoins des usagers sur chacune des deux gares.

Une phase d'expérimentation a eu lieu en 2024. Elle s'est poursuivie en 2025 notamment avec le renouvellement de « Art en Gare » (*voir page culture*).

Elles ont été financées par l'Etat via le Massif Central, par les communes de Luzy et de Cercy et la CCBLM.



Autopartage : vers un nouveau service de mobilité sur le territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a proposé aux communes volontaires du territoire le déploiement d'un service d'autopartage avec véhicules électriques, accessible 24H/24 et 7 jours sur 7, à destination des habitants et des touristes- voyageurs du territoire.

Ainsi, trois communes de la CCBLM (neuf sur le territoire du Pays Nivernais Morvan reparti sur 3 Communautés de communes) ont répondu à l'appel à candidature pour tester la solidité de ce service, avant d'envisager une nouvelle vague de déploiement :

- **Luzy**
- **Cercy-La-Tour**
- **Chatillon-en-Bazois**



Exemple d'autopartage (communauté de communes Mont des Avaloirs)

Le Pays Nivernais Morvan accompagne la CCBLM sur l'ingénierie financière et technique du projet.

Après un travail de benchmark conséquent de projets similaires portés par d'autres collectivités rurales, il est proposé un modèle de fonctionnement s'appuyant sur :

- un système d'autopartage « en station » (le point de départ et d'arrivée est le même) ;
- une **voiture électrique** disponible à la demi-journée ou à la journée pour les habitants et les touristes-voyageurs ;
- un libre accès aux voitures via un système de réservation en ligne et une boîte à clef sur place (réservation possible en mairie pour les personnes ne pouvant réserver en ligne),
- le paiement directement en ligne.

Le dispositif proposé pour la gestion du service est celui d'une régie publique locale (portée par la communauté de communes) avec l'appui d'un opérateur d'autopartage afin de limiter les tâches de gestion pour les collectivités.

La communauté de communes validera un abonnement auprès d'un opérateur d'autopartage qui aura à sa charge les réservations en ligne, l'état des lieux de la voiture, le service clientèle (téléphone) en cas de question d'utilisation et la gestion des incidents éventuels.

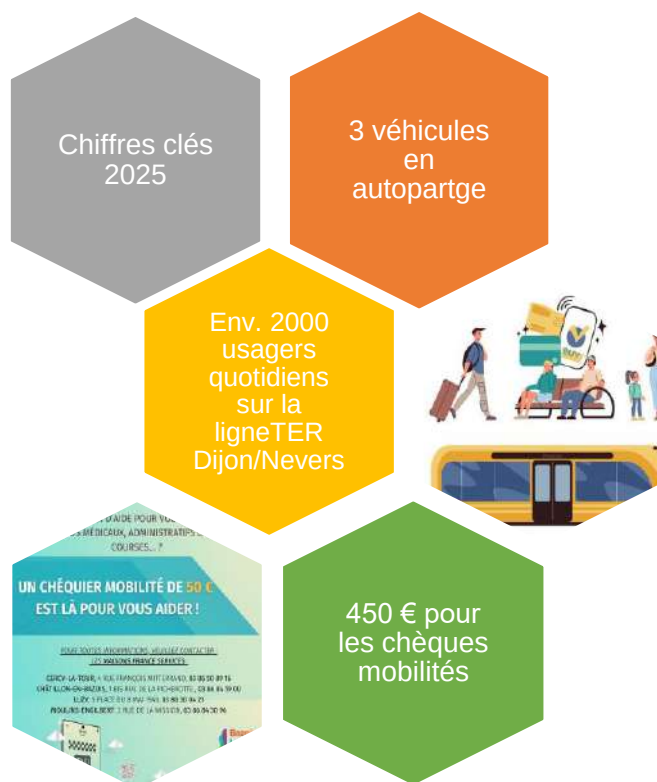
La Communauté de communes, en lien avec les communes, va acquérir les véhicules, acquérir les bornes de recharge et les installer ainsi que gérer la maintenance ainsi que l'entretien du véhicule. Des référents « autopartage » seront nommés en interne pour répondre aux demandes de réservation ponctuelle en mairie (ou dans les maisons France Service).

Par souci de lisibilité et de cohérence entre les dispositifs déployés sur l'ensemble des communautés de communes, des principes collectifs seront à acter à l'échelle du Pays à la



fois concernant les publics éligibles (habitants et touristes) et les règles de réservation et tarification (pouvant être différenciée par public).

En 2025, les financements ont été obtenus, les marchés pour les véhicules ont été lancés. La mise en service des bornes interviendra en 2026.



SANTÉ

La santé, un enjeu majeur pour le territoire

Comme sur tous les territoires ruraux, l'objectif est de maintenir l'offre de santé et de la renforcer.

Les Maisons de santé du territoire

La Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est compétente concernant les maisons de santé du territoire.

Il existe quatre Maisons de Santé sur le territoire :

Maison de santé du Bazois

1, Bis rue de la Picherotte

58110 CHATILLON-EN-BAZOIS



Pôle de santé Pluridisciplinaire de Luzy

5, Avenue Hoche

58170 LUZY



Maison médicale Beau Soleil

1, Bis La Petite Revenue

58250 FOURS



Maison Médicale de Moulins-Engilbert

9, Avenue François Mitterrand

58290 MOULINS-ENGILBERT



Ces maisons de santé permettent d'offrir des conditions d'accueil pour les professionnels de santé. L'objectif de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan est de louer des bâtiments les plus efficaces et confortables possibles.

Extension de la maison de santé de Moulins-Engilbert

En 2025, elle a lancé les travaux d'extension de la maison de santé de Moulins-Engilbert pour accueillir de nouveaux professionnels et améliorer le confort des patients. Ces travaux d'extension vont permettre notamment la création des espaces suivants :

- 1 salle d'urgences
- 1 bureau de consultation de médecine
- 1 bureau de consultation pour un médecin interne
- 1 salle d'archives

Ainsi que la reconfiguration des locaux (remodelage de l'entrée et de deux salles d'attente, podologue, infirmerie), et des parkings.

Les objectifs de cette extension et de ce réaménagement sont :

- de permettre aux praticiens actuels d'exercer dans de bonnes conditions
- d'accueillir de nouveaux praticiens/internes/stagiaires et docteur junior
- d'améliorer le confort des patients et les espaces de coordination

Les travaux ont débuté en septembre 2025.



Les travaux à Maison de santé de Moulins-Engilbert



Agrandissement de la Maison de santé de Luzy

La maison de santé de Luzy a également des besoins en matière bâtementaire. La Maison de santé de Luzy accueille de plus en plus de nouveaux professionnels et tend à s'etoffer encoredans les années à venir. La configuration actuelle, ne permet pas d'optimiser la prise en charge des patients et de respecter la confidentialité. Il est important d'agrandir les locaux, mais également de mieux répartir les bureaux afin de créer des pôles (médicaux, administratif, paramédicaux...).

Une **étude de faisabilité** permettant de chiffrer les travaux a été finalisée en février 2025. Elle a permis de phaser les travaux :

Phase 1 : Etage du bâtiment avenue Hoche

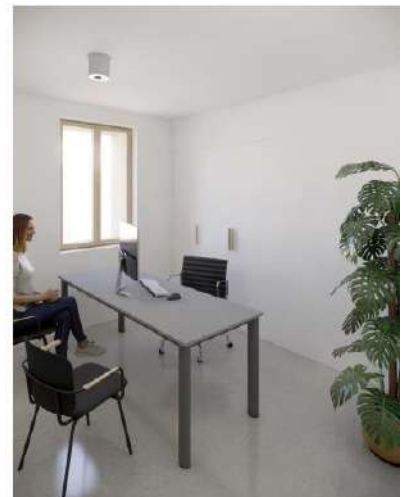
- Un logement supplémentaire avec chambre, cuisine/séjour, salle de bain, toilettes.
- Un bureau pedicure-podologue
- Un bureau d'administration,
- Des WC PMR pour l'étage,
- Un espace de stockage
- Mise en accessibilité de l'étage

Phase 2 : 2026-2027

- Réaménagement et extension de l'existant

Ainsi, une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre pour la phase 1 a eu lieu en 2025. L'esquisse et l'APS ont été réalisées.

Les travaux débiteront en 2026.



Futurs cabinets et logements à la Maison de santé de Luzy



Démographie médicale

Concernant la démographie médicale, particulièrement inquiétante sur les secteurs de Moulins-Engilbert et de Chatillon en Bazois mais aussi sur la commune de Cercy-la-Tour, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, souhaite inciter les médecins et les dentistes à être tuteurs de stage, permettant ainsi d'**accueillir des internes**.

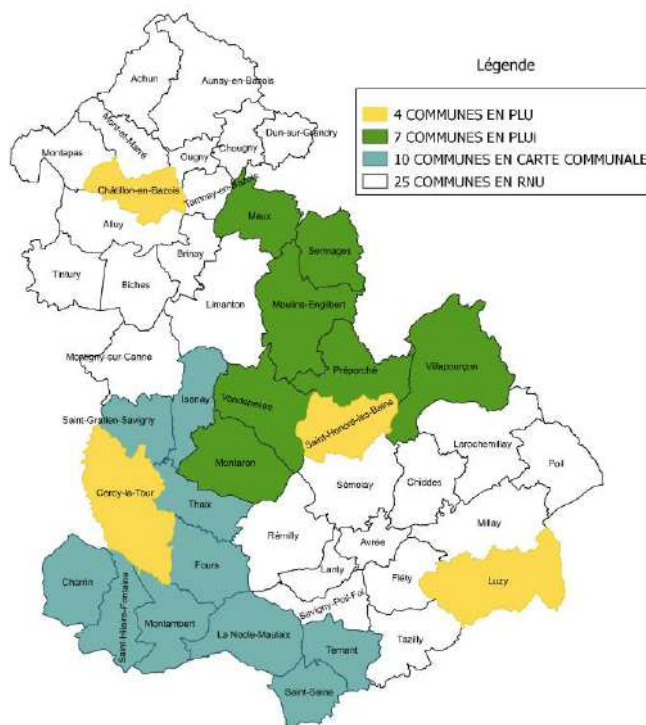
Ainsi, dans le cadre des travaux d'extension de Moulins-Engilbert et de Luzy, elle a fait le choix de ne pas impacter les loyers des Maisons de santé. En contrepartie, les professionnels médecins s'engagent à être Maître de stage pour les internes.



URBANISME

Actuellement, sur le territoire de la CCBLM, il existe une hétérogénéité des documents d'urbanisme qui réglementent les constructions et les aménagements (voir carte en dessous).

Ces documents d'urbanisme (Carte Communale, Plan Local d'Urbanisme et Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sont évolutifs. Ils évoluent afin de répondre aux enjeux et aux besoins locaux, tout en s'adaptant aux évolutions réglementaires. Dans le même temps, le travail pour se doter d'un document unique a été lancé.



Avancée pour l'élaboration du PLUi à 46 communes

L'année 2025 a été marquée par un engagement concret : le recrutement d'un bureau d'études spécialisé en urbanisme avec des compétences pluridisciplinaire : juridique, environnemental, urbanistique et cartographique.

Dans cette logique, il était important d'encadrer la démarche et de matérialiser les besoins du territoire. C'est ainsi, qu'un AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) a été engagé en amont afin de :

- Définir les besoins du territoire
- Suivre et accompagner le dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Analyser les offres et assurer un accompagnement juridique jusqu'à l'attribution du marché.

Après le travail de cadrage des besoins par la communauté de communes avec l'AMO, un premier appel d'offres a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres (CAO), réuni en juin 2025. En effet, il y avait peu de candidatures présentant des offres de prestations non satisfaisantes.

Face à cette situation, le dossier de consultation a été mis à jour et l'appel d'offres a été relancé avec comme modalité l'audition des candidats pour les confronter davantage à la réalité locale.

En fin novembre 2025, les 7 candidats ont été auditionnés. Le choix s'est porté sur le bureau d'études **URBICAND** basé à Dijon. Le marché d'élaboration du PLUi des 46 communes est de **498 455€** sans les autres frais annexes (mesures de publications légales, tranches optionnelles...). Il se réalisera sur une période de 4 à 5 ans.

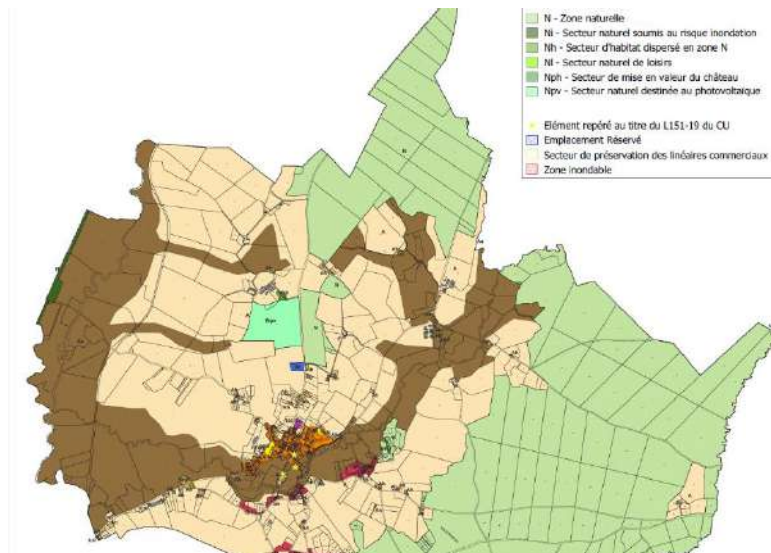
Les documents d'urbanisme ayant évolué en 2025

Lancement de deux nouvelles procédures

En 2025 également, la Communauté de communes a procédé à un recrutement d'un bureau d'études spécialisés en urbanisme pour un projet d'évolution du PLU de la commune de Luzy et du PLU de Cercy La Tour. Ces deux procédures qui seront lancées en 2026, s'inscrivent dans une logique de dynamique locale et viendront répondre aux besoins des entreprises et des habitants.

Le PLUi du Sud Morvan

Composé de 7 communes, ce document d'urbanisme a connu une évolution en 2024 et approuvé en 2025. Cette procédure avait pour objectif de créer une zone Npv afin de permettre le développement d'un projet agri photovoltaïque et de mettre en place des STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'accueil limitées) pour maintenir et développer les activités économiques localisées en zone agricole. La procédure a coûté environ 15 000€.



Extrait de carte illustrant la création de la zone Nvp sur la commune de Vandenesse.

Révision de la carte intercommunale de Montambert

Afin de répondre à une demande formulée par un couple porteur de projet et habitant depuis plus d'une décennie, la carte communale de Montambert a été révisé en 2025.

L'objectif de cette révision est de permettre l'implantation d'hébergement insolites sur le bord d'un étang privé en lien avec le tourisme et l'activité de pêche. Cette procédure a coûté environ 16 900€ à la communauté de communes.





VOIRIE

Travaux routiers

Pour l'année 2025, **85** chantiers de voirie ont été réalisés sur les voiries classées des communes (domaine public). Il a été appliqué plus de 3 600 t. de grave émulsion (reprofilage de la route) et 65 000 m² d'enduit bicouche (imperméabilisation de la route).

Ces chantiers ont permis de rénover un peu plus de **25** Km de route. Le coût de ces travaux de voirie s'élève à un peu plus de **990 000,00 € TTC**.

Ouvrages d'art

En 2025, dans le cadre du groupement de commande pour les travaux de réparation sur ouvrages d'art, 5 avant-projets de réparation d'ouvrage d'art ont été lancés.

Ces ouvrages d'art sont passés en phase pré-opérationnelle et diagnostic (études complémentaires permettant de décider de lancer ou non les travaux selon les projections financières). Le montant global de ces différentes études s'élève à **56 800 € TTC**.

Avant-projets en cours :

- Pont de Bellevaux - Brinay / Limanton
- Pont de la Cousée - Cercy la Tour / St Gratien Savigny / Thaix
- Pont du Prabis - Villapourçon
- Pont du Barrage - Biches
- Pont de la route de Brinay - Alluy

Total des travaux prévisionnel des 5 ouvrages : 1 983 000 € TTC

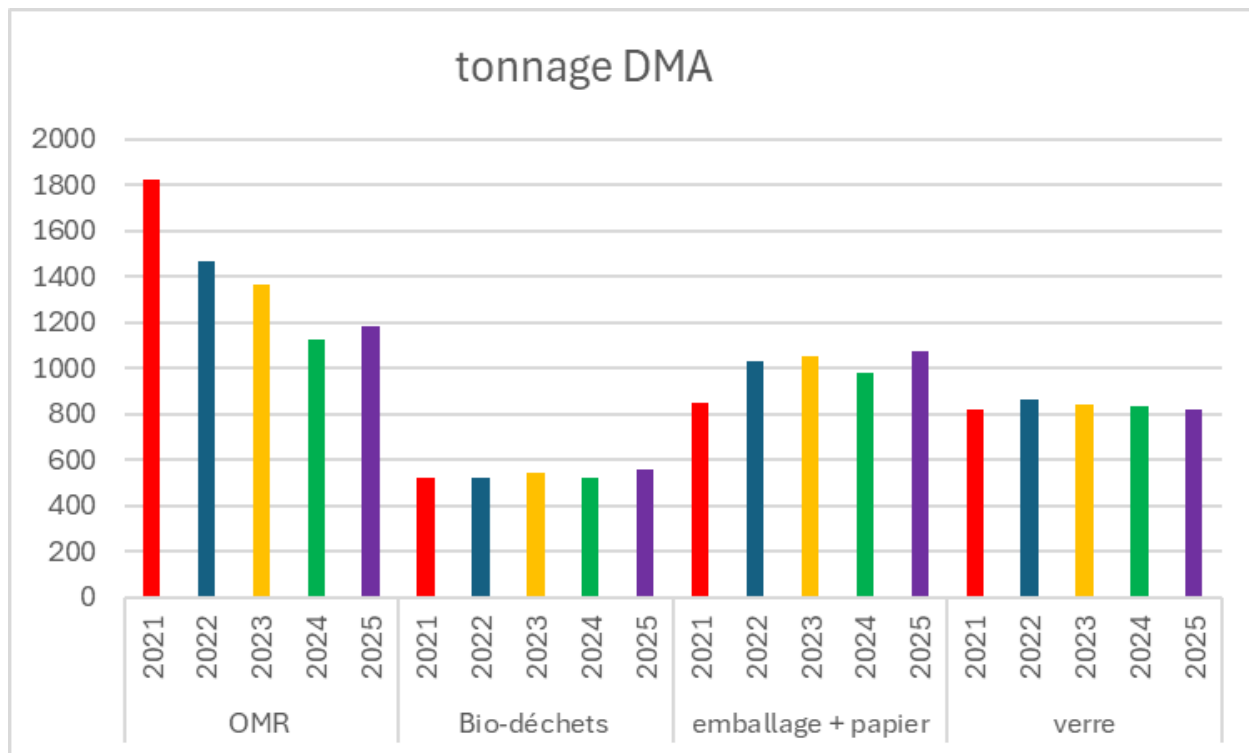
Entretien des accotements voirie (régie intercommunale)

En fin d'année 2025, un nouveau tracteur est arrivé dans le cadre du remplacement annuel du contrat de location de 3 ans (2024/2027). Cela permet d'avoir en permanence un matériel neuf, avec un suivi d'entretien performant.



DÉCHETS MÉNAGERS

Evolution des tonnages



Légère augmentation des tonnages en 2025 sauf le verre due à une forte augmentation en période estivale.

Poursuite de la modernisation des déchetteries

Les travaux de modernisation débuté en 2022 se sont poursuivis en 2024 puis en 2025.

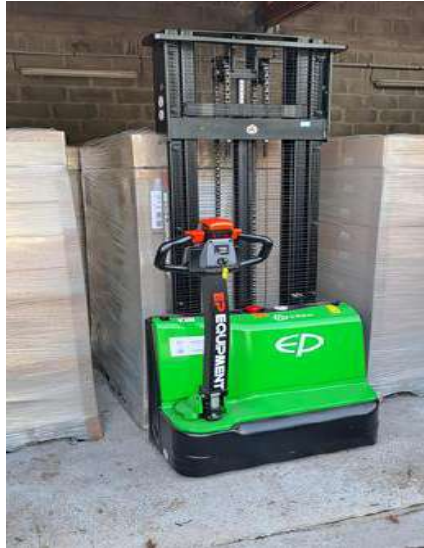
Déchetteries de Luzy et Préporché :

Des **barrières d'accès** aux sites de Préporché et Luzy ont été installées afin de fluidifier le trafic des véhicules dans les déchetteries.



Acquisition d'appareils de levage :

Trois transpalettes électriques (un par déchetterie) et un gerbeur électrique ont été achetés afin de faciliter la manutention et limiter les risques de traumatismes musculosquelettiques des agents du service.



Nouvelles responsabilités élargies des producteurs (REP)

Mise en place de la REP bâtiment en mars 2025

Lorsque quelqu'un achète un matériau, on paye une participation appelée **écotaxe**. Cette écotaxe est collectée par un éco-organisme et sert, entre autres, à financer le traitement des déchets issus du bâtiment. La communauté de communes a mis en place la REP bâtiment depuis mars 2025 dans ses trois déchetteries.

C'est donc maintenant l'éco-organisme qui finance le transport et le traitement de certains déchets de bâtiment (bois, plâtre, huisseries, laines minérales) en vue de leur revalorisation ou de leur réemploi.

Mise en place de la REP « accessoires de bricolage et de jardin (ABJ) » et « jeux, jouets » avec éco-maison.

Mise en place de la REP « accessoires de bricolage et de jardin thermiques (ABJ th) » et « articles de sports et de loisirs (ASL) » avec Ecologic.



ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

Nombre de branchements neufs sur les réseaux d'eaux usées et nombre de contrôles de raccordement

Il a été réalisé 66 contrôles de branchement au réseau d'eaux usées à la demande du propriétaire et / ou en cas de vente sur l'ensemble du territoire.

Les particuliers ont sollicité le service assainissement pour 10 demandes de dossiers neufs, afin de raccorder de nouvelles habitations aux réseaux d'assainissement. Certains dossiers sont terminés et contrôlés, d'autre sont encore en cours de réalisation.

Curage de réseaux d'assainissement et vidange d'ouvrages de traitement

Pour la partie régie :

- 20 postes de relevage ont été nettoyés
- 10 décanteurs ont été vidangés
- Curage des réseaux d'assainissement en préventi

Pour la partie affermée :

- Cercy-la-Tour : curage du réseau unitaire de l'Avenue Louis Coudant (environ 1km)
- Moulins-Engilbert et Châtillon-en-Bazois : curage des points noirs du réseau d'assainissement sur environ 400 mètres linéaire, ainsi qu'un complément en curage préventif sur ces 2 communes, afin de solder le contrat DSP de SAUR.

Diagnostic global des systèmes d'assainissement

AVRE Conseil a engagé son travail d'élaboration du cahier des charges pour le diagnostic global. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne a demandé à ce qu'une partie de l'étude soit engagé sur un zonage de l'eau pluviale. Il engagerait les 46 communes sur cette partie de l'étude. Pour suites à donner en 2026.

Extension du réseau d'assainissement de Fours – rue des Charmilles

Il s'agit du prolongement du réseau d'assainissement existant, pour un linéaire de 42 mètres en PVC, diamètre 200mm. Travaux réalisés par l'entreprise GUINOT, pour un montant de 6 190 € HT.

Renouvellement des 4 barres de guidage – poste de relevage Biches, hameau de Villeneuve

Ces éléments étaient très vétustes et ont dû être remplacés par la société Hydrelec au mois de Janvier, pour un montant de 560 € HT.

Changement de la deuxième pompe d'orage pour la station d'épuration de Saint Honoré Les Bains

Pour faire suite au sujet évoqué dans le rapport d'activité 2024, la deuxième pompe d'orage a été remplacée, pour un montant de 6 939,74 € HT (travaux SAUR).

Changement des deux pompes de relevage - poste de relevage de Larochemillay

Travaux réalisés par la société SUEZ pour un montant de 1 612,55 € HT.



Extension du réseau
d'assainissement de FOURS

Changement d'une pompe de relevage + griffe d'adaptation - poste de relevage de la station d'épuration d'Alluy

Travaux réalisés par la société SUEZ pour un montant de 1 883,65€ HT.

Changement du capot d'accès au décanteur de la station d'épuration de Maux, hameau de Chamnay

Pour éviter tout risque de chute et de diffusion de mauvaises odeurs, le capot du décanteur de la station d'épuration de Maux a été renouvelé, pour un montant de 2 416,64 € (travaux effectués par l'entreprise Le Belge, Soudure et Design).

Travaux de voirie : mise à la côte des regards d'accès au réseau d'assainissement

Chaque année, le service voirie de la CCBLM réalise des réfections de routes. Certains secteurs de travaux impactent les réseaux d'assainissement : les regards d'accès doivent être remis à la bonne hauteur et parfois les structures doivent être changées.

En 2025, le service assainissement a fait réaliser **7 mises à la côte** dans ce cadre.

- 4 mises à la côte sur le réseau d'assainissement de Luzy réalisés par l'entreprise Larteau.
- 11 mises à la côte sur le réseau d'assainissement de Cercy-la-Tour réalisés par l'entreprise Eurovia.
- 3 mises à la côte sur le réseau d'assainissement de Châtillon-en-Bazois réalisés par l'entreprise SAUR.

Matériel pour les agents :

Achat de 3 palans à chaîne (pour chaque agent d'exploitation) ainsi qu'un trépied + treuil mobile, pour un montant de 1085 € HT.

Cela permet aux agents de pouvoir remonter les pompes situées dans le fond des postes de relevage et évite la présence de potence fixe.

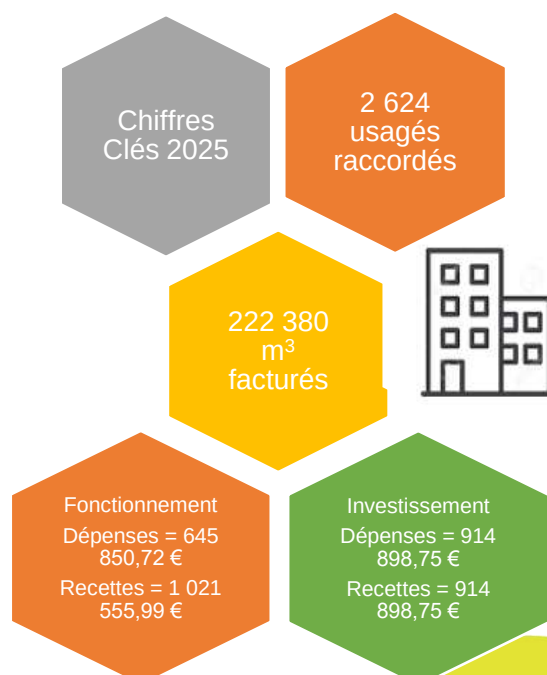
Assainissement non Collectif

Dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public avec SAUR, **707 contrôles** ont été réalisés en 2025, dont :

- 209 contrôles dans le cadre de vente de maison
- 417 contrôle de bon fonctionnement

Sur ces 417 contrôles, 31% des installations sont conformes et 69 % non conformes.

- 81 dossiers neufs ou de réhabilitation



LES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS

Entretien et maintenance

- La maintenance représente 27 000 € TTC
- L'entretien et la réparation représente 12 621 € TTC
- Le petit équipement représente 3 154 € TTC

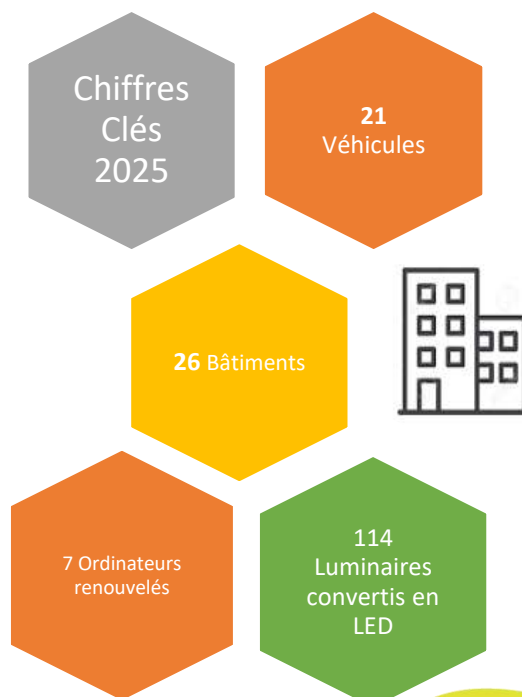
Travaux réalisés

- Remplacement de plinthes et pose d'une baie vitrée avec issue de secours au Centre Social de Fours : 13 483€
- Réhausse des poignées de portes de la crèche d'Alluy : 4407.70€
- Remplacement du caisson de VMC de la crèche d'Alluy : 1864.16€
- Installation d'un store dans le bureau des spécialistes de la Maison de Santé de Châtillon-en-Bazois : 854.76€
- Mise aux normes électriques de la crèche Les Bagelles à Luzy : 2357.28€
- Remplacement du visiophone de la crèche Les Bagelles à Luzy : 956.40€
- Remplacement de la porte d'entrée vitrée de la crèche Les Bagelles : 6263.09€
- Remplacement de la porte issue de secours de la crèche Les Bagelles : 5850€



Remplacement de la baie vitrée du Centre Social de Fours

L'année 2025 a été marquée par l'attribution du marché de téléphonie mobile et fibre. Le raccordement en fibre de la quasi-totalité des sites administratifs a permis de préparer la migration vers la solution de téléphonie sur IP Wazo ainsi que le transfert de la flotte mobile vers SFR, prévus début 2026.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Digues de Loire

L'année 2025 a été marquée par la récupération réelle de la gestion des digues de Loire en cas de crue. Ces digues avaient bien été transmises par l'Etat en 2018 mais l'Etat avait conservé la gestion jusqu'en 2024 par convention. Depuis, la CCBLM avait assuré la fauche en 2024. L'Etat avait cependant assuré encore une année les éventuelles surveillances en cas de crue. Il n'y a pas eu de crue donc pas d'arpentage à organiser.

En parallèle, l'**Etablissement public Loire** s'est vu confier la gestion des digues en dehors de la surveillance en crue et a pu commencer son action en juin 2025 avec le recrutement des agents de la cellule dédiée à la Nièvre et au Cher. Cela implique donc un coût nouveau pour la CCBLM.



La fauche des digues a eu lieu à l'automne afin de garantir une bonne visibilité des rampants en hiver, période sensible de surveillance.

Le coût a été de : 27 449.39€ pour 2025. Cependant, l'ensemble de l'équipe n'étant pas recruté et leur mission ayant démarré en cours d'année 2025, ce coût sera à la hausse pour 2026.

Gestion des milieux aquatiques

En parallèle, les contrats territoriaux se sont poursuivis, avec en ligne de mire le renouvellement de l'accord de l'agence de l'eau Loire Bretagne pour le financement de la 2nde période de 3 ans constituant les contrats territoriaux. La première période courant de 2023 à 2025, il fallait renouveler l'accord et c'est chose faite. Les contrats territoriaux s'appellent dorénavant des accords de territoire.

Le coût des contrats territoriaux en 2025 est le suivant :

- **CT Plaine Alluviale de la Loire Auvergn-Bourguignonne (PALAB)** : 360.94€ pour l'animation + 31.32€ pour les actions (et celle portée en 2025 a été quasiment intégralement financée).
- **CT Cure Yonne** : 231.99€ (car ne concerne qu'une frange du territoire qui correspond à une partie des communes d'Achun et Aunay en Bazois)

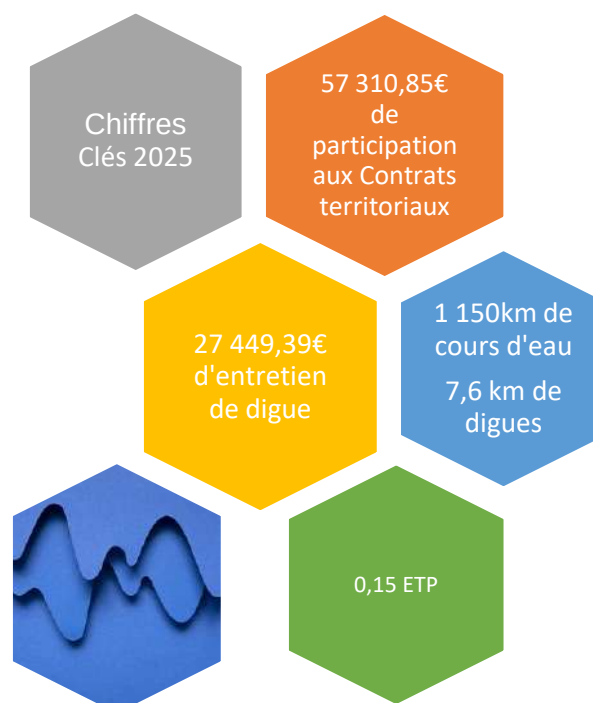


- **CT Aron Cressonne** : pour toutes les actions y compris l'animation 56 686.60€ pour un coût total (donc financé par l'ensemble des Collectivités adhérentes et les financeurs) de 497 780€TTC qui retombent sur notre territoire par le travail d'entreprises, d'agents du parc, de travaux aux bénéfices des agriculteurs, en études d'amélioration des connaissances, etc.)



*Signature de l'accord de territoire
Aron-Cressonne 2025-2027*

Peuvent être financés de nombreux aménagements de pré, de bords de ruisseau, de points d'abreuvement, d'études, et d'entretien divers.



ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

Bilan des agents accompagnés

L'année a été marquée par une reprise positive de l'activité du chantier d'insertion grâce à **l'arrivée d'un nouveau chef d'équipe** en avril 2025, mettant fin à une longue période de difficultés de recrutement.

Cette stabilité retrouvée a permis de redynamiser le fonctionnement du service et de répondre plus efficacement aux demandes d'intervention des services et des communes membres.

Au cours de l'année, **13 personnes** en parcours d'insertion ont été accompagnées. Les principaux freins rencontrés concernaient essentiellement la mobilité.

L'**accompagnement socioprofessionnel** a permis la transmission de 19 offres d'emploi, 20 candidatures réalisées, l'actualisation de 7 CV, la proposition de 4 formations, ainsi que des ateliers collectifs et des actions de découverte des métiers et de leurs conditions de travail.

Deux périodes de **mise en situation en milieu professionnel** (PMSMP) ont été réalisées, dont l'une a débouché sur un recrutement au sein du service assainissement après que les freins concernant son permis de conduire aient été levés.

Parmi les 9 agents sortis, 6 agents ont quitté le chantier sans accéder à un emploi. Deux d'entre eux ont choisi de ne pas renouveler leur contrat pour s'installer dans une autre région. Pour deux autres agents, le renouvellement n'a malheureusement pas été possible, la collectivité ne disposant pas encore de l'attribution des ETP en raison du vote tardif du budget de l'État.

Par ailleurs, trois agents ont retrouvé un emploi à l'issue de leur parcours, dont deux en emploi durable (22%) et un en contrat de courte durée (11%). Même si aucune sortie vers une formation ou une autre structure d'insertion n'a été enregistrée, ces résultats sont encourageants au regard du contexte local de l'emploi et des difficultés rencontrées par le public accompagné.

Activités du service

Dans l'ensemble, ce bilan témoigne d'une année de relance et de consolidation de l'activité. Le retour à une équipe encadrante complète qui a permis aux agents d'intervenir à hauteur de :

- 41.53% en espaces verts,
- 35.94% pour les bâtiments et les petits travaux publics,
- 7.82% pour le nettoyage et la propreté,
- 7.02% pour le transport et la logistique,
- 7.70% pour la collecte, le tri et le recyclage des déchets.

Au cours de l'année 2025, les agents du chantier d'insertion ont réalisé de nombreuses interventions au service des communes et des habitants du territoire. Parmi les principaux travaux effectués figurent la rénovation de deux logements à Saint-Honoré-les-Bains et d'un logement à Montigny-sur-Canne, contribuant ainsi à l'amélioration du patrimoine local.



Les équipes ont également assuré la mise en place des salles avant diverses réunions de la CCBLM, participé à l'entretien des chemins de randonnée afin de favoriser leur accessibilité, réalisé la dépose, le ponçage et la remise en peinture de volets, ainsi que l'entretien des espaces verts des stations d'épuration.



Panneaux en bois réalisés pour l'école de Millay

Enfin, le S2I a pris part à un projet mené avec l'École de Millay en fabriquant et installant des panneaux en bois destinés à accueillir des ateliers créatifs animés par un artiste. Cette diversité de missions a permis aux agents de développer leurs compétences techniques tout en répondant aux besoins concrets du territoire et en renforçant leur expérience professionnelle.



COMMUNICATION

En 2025, la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a poursuivi le développement de ses outils et actions de communication afin de mieux informer, valoriser et fédérer les acteurs du territoire.



Le Mag' Bazois Loire Morvan constitue un outil central de communication visant à informer les habitants sur les actions communautaires et à renforcer le lien entre la collectivité et le territoire. Entièrement rédigé en interne, il reflète le travail conjoint des services et des élus. Publié une fois par an en début d'année, il est diffusé à 10 000 exemplaires, principalement en boîte aux lettres (9 128 exemplaires) et en mairie pour les résidents secondaires (695 exemplaires). Une version numérique est également disponible en ligne sur le site internet de la CCBLM.

La page Facebook de la Communauté de Communes joue un rôle complémentaire en informant, valorisant et fédérant les acteurs du territoire. En 2025, elle compte 1 510 abonnés et totalise 142 publications, avec une portée moyenne de 1 200 personnes par publication et un taux d'engagement de 3,5 %, conforme aux standards des pages institutionnelles locales. L'audience est principalement composée de femmes de 35 à 44 ans et d'hommes de 45 à 54 ans.

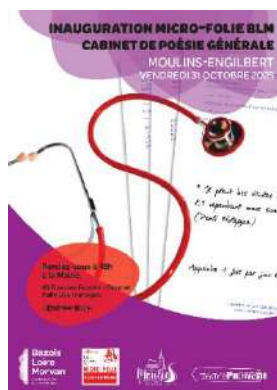
Le site internet constitue un autre pilier de la communication. En 2025, il a fait l'objet d'importantes améliorations en matière d'ergonomie, de lisibilité et de performance. Les parcours utilisateurs ont été simplifiés afin de faciliter l'accès à l'information en trois clics. Les contenus ont été réorganisés pour mieux distinguer les publics (habitants, visiteurs, porteurs de projets) et éviter les incohérences. Le référencement naturel a également été optimisé grâce à un travail sur les mots-clés, les métadonnées et le maillage interne. Par ailleurs, des optimisations techniques ont été réalisées pour améliorer le temps de chargement des pages, notamment via le contrôle du poids des visuels. Le site enregistre environ 1 500 visiteurs mensuels et 202 pages sont référencées sur Google.

La mise en place d'une **photothèque partagée** en 2025 a permis de centraliser les ressources visuelles et d'améliorer leur accessibilité. Organisée de manière structurée, elle facilite la recherche et garantit une meilleure gestion des droits d'utilisation. Ce dispositif repose sur la participation des agents, invités à l'enrichir régulièrement.

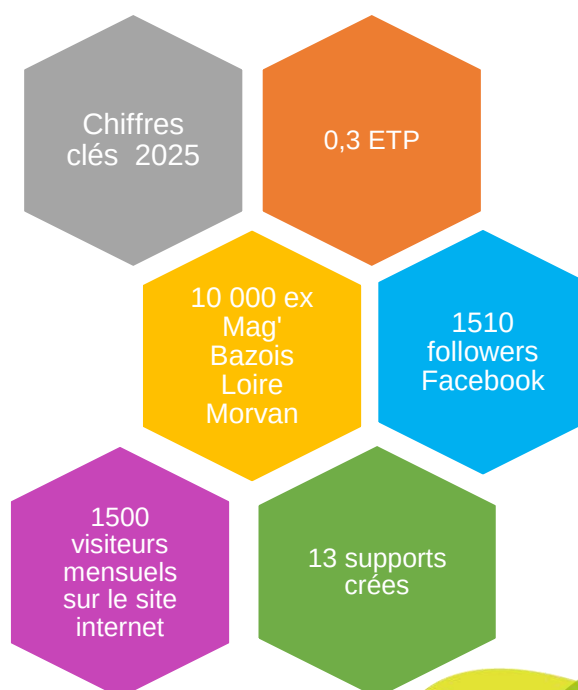


Dans le cadre d'un diagnostic territorial, trois **enquêtes sur la communication interne et externe** ont été menées auprès des élus, des agents et des habitants. Réalisées via des questionnaires en ligne et diffusées sur le site internet, la page Facebook et en affichage dans les déchetteries de la CCBLM, ces consultations ont permis de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives (verbatim), offrant une vision croisée des perceptions, des usages et des attentes en matière de communication.

Elles révèlent une communication globalement structurée mais encore perfectible. La communication interne est jugée satisfaisante malgré un manque de régularité, tandis que la communication externe est perçue comme peu lisible par les habitants. Les résultats soulignent des besoins de clarification, de coordination et de moyens, ainsi qu'une attente forte en matière de transparence et de proximité. Les priorités identifiées incluent l'anticipation des actions, la structuration d'une stratégie globale et le développement d'outils adaptés.



Par ailleurs, de nombreux **supports de communication** ont été réalisés tout au long de l'année, principalement numériques, pour valoriser les dispositifs d'aide (immobilier d'entreprise, immobilier agricole, acquisition de récupérateurs d'eau de pluie) et promouvoir les événements locaux tels qu'Art en Gare, le Forum des métiers et de l'orientation, Micro-Folie ou encore la Maison de l'Habitat itinérante. En interne, des outils ont également été conçus pour accompagner les agents et harmoniser les pratiques, notamment une carte de vœux, des présentations PowerPoint et des documents harmonisés selon la charte graphique.



INFOS UTILES

Au plus près de chez vous, les sites administratifs de la CCBLM :

SIÈGE SOCIAL 11 Place Lafayette 58290 MOULINS- ENGILBERT	SITE DE LUZY 3, avenue Hoche 58170 LUZY	SITE DU BAZOIS 27, rue du Dr DUBOIS 58110 CHATILLON- EN-BAZOIS	SITE DE CERCY-LA-TOUR 8, rue du Port 58340 CERCY-LA-TOUR	SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS Route des Réservoirs 58 360 SAINT-HONORE- LES-BAINS
--	--	--	---	--

Une question ? Un seul numéro de téléphone **03 86 84 33 55** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Et une seule adresse mail : contact@bazoisloiremorvan.fr

Retrouvez toutes les actualités de votre Communauté de Communes Bazois Loire Morvan sur :

- Notre site internet de la CCBLM : www.bazoisloiremorvan.fr
- Notre page Facebook : @Communauté de Communes Bazois Loire Morvan

Horaires des déchetteries Bazois Loire Morvan :

Déchetterie de Cercy-la-Tour 15 Route de Decize 06 03 85 23 76	Déchetterie de Préporché 1 681 route du Grand Bois 06 10 08 43 14	Déchetterie de Luzy 2 414 Route d'Autun 06 31 29 26 31
---	--	---

Du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} novembre au 31 décembre :

Lundi au vendredi : 7h30 à 11h45

Samedi : 9h à 12h15

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Lundi au vendredi : 7h30 à 11h45

Samedi : 9h à 12h15 et de 14h à 16h15

Rouy : gestion par le SGDCN

HIVER (du 1^{er} octobre au 30 avril) : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 10:00 à 12:00 et 14:30 à 16:30 / Samedi : 09:00 à 12:00 et 14:30 à 16:30
Fermé les jeudis

ÉTÉ (du 1^{er} mai au 30 septembre) : Lundi : 10:00 à 12:00 et 14:30 à 18:00 / Mardi, Mercredi, Vendredi : 09:00 à 12:00 et 14:30 à 18:00. / Samedi : 09:00 à 12:00 et 14:00 à 18:30.
Fermé les jeudis

Vos Offices du Tourisme Rives du Morvan

13, rue Henri Renaud 58360 Saint-Honoré-les-Bains +33 3 86 30 43 10	11, place La Fayette 58290 Moulins-Engilbert +33 3 73 21 03 00	Cours Gambetta 58170 Luzy +33 3 86 30 02 65	27, rue du Dr Dubois 58110 Châtillon-en-Bazois +33 3 86 84 10 18	Quai Antoine Lacharme 58340 Cercy-la-Tour +33 3 86 50 59 53
--	---	--	---	--

Retrouvez toutes actualités, manifestations etc. de votre territoire sur leur site internet : www.rivesdumorvan.fr ou leur page Facebook @Office de tourisme Rives du Morvan.